

La Saga des Monange

Table des Matières	Page
- La genèse de la Saga	5
- L'Antoine	10
- Le patriarche Auguste	15
<i>Les vacances d'antan</i>	18
- Retour aux sources	20
<i>Navigation intérieure Port de Saint-Projet</i>	22
- Transmission d'un patrimoine	27
<i>Testaments</i>	30
- Et moi, et moi, et moi ?	33
- Les femmes de ma vie	53
- De La Siauve à Caracas	67
- Un du 93 rue Lauriston	76
<i>Histoire de « La soubrette »</i>	77
<i>La brigade nord-Africaine</i>	79
<i>Le retour de la "Soubrette"</i>	84
<i>Le destin des collègues de Raymond</i>	88
<i>Le gang des tractions avant</i>	91
- Epilogue	94
- Notes de l'auteur	96
<i>L'Institut Monanges,</i>	
<i>chronique sur les Monanges bourgeois</i>	96
<i>Les Monange cordonniers du Jura</i>	102
<i>Les cordonniers marchands de parapluie</i>	105
<i>La Pêche et moi, une vieille passion</i>	107
- L'auteur	109
- Bibliographie	110

La première édition (papier) est toujours disponible
chez l'auteur 2 route de la Sauvetat 63730 Plauzat
envoi contre un chèque de 17 €

De Chirac
À Caracas

La Saga des Monange



*Histoire d'une famille corrézienne
de 1600 à nos jours*

Jean Monange

Auto édition : BP 06 63730 Plauzat

De Chirac à Caracas

La Saga des Monange

Histoire d'une famille corrézienne
de 1600 à nos jours

Jean Monange

Auto édition 2 route de la Sauvetat 63730 Plauzat

© 2005 Tous droits réservés ISBN 2-9512966-1-4 EAN 9782951296619

*À l'Antoine mon bisaïeul,
compagnon du tour de France,
serrurier puis forgeron,
homme de peine & journalier,
dans les mauvaises heures,
qui eût l'élégance d'attendre ma naissance
avant de quitter ce bas monde*

La genèse de la Saga

Tout à commencé lorsque, parisien de naissance, je décidais, à la faveur d'une mutation professionnelle, de m'installer en Auvergne. Je savais par mon grand-père que les origines de la famille étaient situées en Corrèze. Je décidais donc, compte tenu de la proximité, de rechercher mes racines. L' Antoine mon arrière grand-père était né, suivant la tradition orale, dans le canton de Neuvic. Il était décédé dix jours après ma naissance à quatre-vingt-treize ans, il me fut donc facile de concentrer mes recherches à partir de ces données. Une rapide recherche sur le web, m'apprit qu'il y

avait une grande quantité de Monange à Sérandon, petite commune de la Haute-Corrèze.

J'y débarquais donc un jour. généalogiste néophyte je consultais, au hasard, les quelques Monange rencontrés au fil de mon périple. Un Monange cultivateur m'apprit entre deux fourchées que sa fille s'intéressait à la famille, et avait commencé quelques recherches. J'eus la chance de pouvoir bavarder avec elle et de la sensibiliser à ma démarche. Quelques jours plus tard je reçus une photocopie de l'acte de naissance de l' Antoine né le 5 avril 1846 à Sérandon, au hameau de " Monange ". Imaginez le choc, mon Antoine né à Monange ! Était-ce la poule ou l'œuf ce Monange ?

Mon grand-père Auguste, m'avait parlé lors de nos longues discussions, j'y reviendrai, des nombreux frères et sœurs de son père. Je décidai donc de m'implanter dans les registres d'état civil de la mairie de Sérandon pour traquer le " Monange ". La tâche me fut facilitée par le fait que le maire actuel se nomme, devinez ? : Monange. Les Monange ont investi de longue date la commune de Sérandon puisque le deuxième maire de la commune sous la révolution de 1789 était Monange, revenons à ma recherche, à la traque de mes ancêtres.

Je pressurais les registres de l'état-civil de Sérandon sans trouver la moindre trace ni des frères, ni des sœurs ou parents

de l' Antoine. Des Monange il y en avait, certes, très nombreux, mais pas ceux que je cherchais. Je fis mes premières armes de généalogiste amateur, lorsque je découvris, que d'un acte de naissance à un acte de mariage ou de décès, la même personne voyait son nom ou son prénom varier, au gré de la fantaisie des officiers d'état-civil : Monange, Monanges, voire Morange.

Cette constatation me fit prendre conscience, qu'il fallait reprendre ma copie à zéro et recenser tous les Monange du canton. Je décidais donc de faire le siège de toutes les mairies du secteur. Je dois, au passage, remercier les secrétaires de mairie, qui m'accueillirent, avec beaucoup de patience et de dévouement. J'épuisais les registres du canton, qui pour certains commencent vers 1800 et les autres vers 1830, nulle trace de Léonard, le père de l' Antoine ni de sa mère Marie Collier.

Un peu par hasard, je tombais sur un acte de mariage d'un Monange, dont un des témoins était Léonard de Chirac-Bellevue. J'avais oublié cette petite commune, située à quelques kilomètres de Neuvic, je m'y précipitais, toutes affaires cessantes, et là, je tombais sur la source de mes Monange. Léonard, père de l' Antoine, était né en 1793, marié et décédé, en 1857 à Chirac, son épouse n'était pas Marie Collier, mais Loulier, petite erreur, date à la

calligraphie de l' employé de mairie de Sérandon. Léonard petit propriétaire terrien du hameau de Chassac de Bas, situé sur la commune de Chirac, n' avait pas suffisamment de moyens pour élever décemment sa tribu. Il devint donc maçon, en sus de ses activités agricoles, pour faire vivre sa petite famille. Au gré de ses pérégrinations maçonniques, il s'installa, au fil du temps, dans plusieurs communes du canton.

L' Antoine était né tout à fait par hasard à " Monange " ! En partant de cette piste, après moult visites, aux archives départementales de Tulle, je remontais la filière paternelle jusqu'à François né en 1633, décédé en 1713 à Chirac. François était membre de la " Confrérie de Sainte Radégonde ", lettré, ce qui était rare à l' époque, sa longévité, 80 ans, était exceptionnelle, à cette date, ou la durée moyenne de vie était de l' ordre de 35 ans. L'état-civil était tenu, en ces temps, essentiellement par le clergé, qui ne s' intéressait, avant l' obligation décidée par Henri IV, qu'aux nobles ou aux bourgeois. La " Confrérie de Sainte Radégonde " était une sorte de bonne oeuvre de l' époque, destinée à assurer une solidarité entre les paroissiens de Sérandon, dont c'était la Sainte Patronne.

Je découvris l' existence de Jehan, né en 1624 à Monange, François né en 1623 à La Sarraudie, hameau de

Sérandon, tous membres de la confrérie. La charge de membre de la confrérie étant uniquement transmissible par voie filiale, il est fortement probable, que François, Jehan et François soient frères, issus du même père, Jehan, né à Monange en 1598. Le hameau de Monange était peuplé, à l'époque, j'en ai retrouvé la trace dans les documents des archives départementales, de plus de soixante âmes. Il en reste actuellement quelques maisons plus ou moins abandonnées. En ces temps anciens, la transmission des noms était uniquement basée sur les prénoms, lors de la réforme instituée par Henri IV, une obligation fut créée, afin d'éviter les homonymies, d'adjoindre un nom patronymique au prénom. Lors de cette création, on donna un nom soit lié à la profession, soit lié au lieu de naissance. Les noms des familles alliées trouvés lors de mes recherches le confirment. Nul doute, donc, que le nom de Monange soit issu du hameau de Monange.

L' Antoine

L' Antoine, mon bisaïeul, est donc né au hameau de Monange le 4 avril 1846. Son père Léonard, cultivateur de son état, avait été contraint, pour nourrir sa famille, d'embrasser un second métier maçon, qui l'obligeait à emmener femme et enfants, au gré de ses pérégrinations. Cadet de cette génération, Antoine naquit donc à Monange, hameau de la commune de Sérandon. à cette époque, il avait six frères et soeurs. La petitesse des exploitations agricoles était telle; deux ou trois hectares de pâture, quelques vaches, un ou deux cochons et une maigre basse-cour, que la moindre division lors d'une succession, entraînait un morcellement fatal. Il était donc d'usage, que le bénéfice de l'exploitation

revint à l'aîné des fils, Jacques Jean. Jean, son cadet, né en 1836, fut le précurseur de l'immigration dans la région parisienne vers 1870, il fut imité par son frère Jean Léger quelques années plus tard.

Mon Antoine quant à lui, le cadet, se retrouva tiré au sort, pour effectuer un service militaire obligatoire de sept ans, en Guyane, à Cayenne, gardien au bagne. Comme il n'avait pas les moyens financiers de revendre sa place, il fut contraint d'y aller. C'est, à ma connaissance, le premier Monange qui mit le pied sur le continent sud-américain. Pas très attiré par les tropiques, il revint en métropole après ses obligations militaires. Nous étions dans le début des années 1870, et la conjoncture n'était pas rose dans la Corrèze.

Il décida donc de devenir ouvrier, et d'acquérir ses lettres de noblesse en faisant son tour de France. La Corrèze est une terre sylvicole où les métiers du bois sont rois. Fort de sa connaissance du chêne et du châtaignier l'Antoine démarra son tour de France de compagnon charpentier. J'ai perdu la trace de son périple à travers nos campagnes, mais, je sais qu'il s'établit à Paris vers 1875. Il habita le Paris peuplé du faubourg Saint-Antoine, quartier de prédilection des métiers du bois, quelle coïncidence! Il fut tour à tour outre son métier de charpentier, journalier et homme de peine en 1889, il habitait alors 8 rue du chalet puis serrurier-forgeron en 1920

sur la fin de sa vie active. Avant d'épouser, en secondes noces, en 1877, Marie Augustine Halbout, de quatorze ans sa cadette, femme de ménage dans le faubourg.

L'Antoine avait épousé précédemment début des années 1870 Marie Chal, une corrézienne du pays de Sérandon décédée peu après. De cette union, avec Marie Augustine Halbout devait naître plusieurs enfants, dont, notamment Marie Augustine née en 1878 et Alfred-Auguste né en 1881, mon grand-père dont il sera question plus loin. Il eut une vie sentimentale agitée, il divorça, fait rare à l'époque, de Marie Augustine en 1903. Sur l'acte de mariage de son fils Alfred Auguste, en 1909 figure la mention, de mère disparue sans laisser d'adresse !

Au fil de ses pérégrinations dans les différents quartiers populeux de Paris, il vécut avec différentes femmes dont je n'ai pas retrouvé la trace, à l'exception de Jeanne Garbil. Elle tenait une échoppe de brocanteur aux puces de Montreuil, mais habitait avec lui, 4 rue Christian Dewet dans le douzième populaire, tout près du faubourg Saint Antoine. Il eut d'elle un fils, Jean, qu'il ne reconnut pas, mais que mon grand-père considérait comme son frère. Ce Jean Garbil je l'ai connu dans ma petite enfance, dans l'échoppe familiale, aux puces de Montreuil. C'était une sorte de caverne d' Ali Baba ou se côtoyaient des bronzes animaliers, des lampes de Daum

et un capharnaüm de meubles d'époques Restauration, Louis-Phillipe et Napoléon III. Pour le petit garçon que j'étais c'était un lieu magique, qui à contribué à mon amour des vieilles et belles choses.

La rue Christian Dewet fut un endroit stratégique, dans l'histoire de ma branche. Y habitaient, à cette époque outre l'Antoine, ses deux enfants, Marie et Auguste, la future deuxième femme d' Auguste, et le futur deuxième mari de Marie, quelle concentration! Marie épousa en secondes noces, en 1916, Henri Martin, qui avait déjà une fille née de sa première union, Madeleine. Henri Martin était employé du PLM et au hasard de ses affectations il se retrouva à la gare de Lézennes, dans l'Yonne, ou il s'établit, d'autant plus facilement que sa famille en était originaire.

Antoine qui commençait à prendre de l'âge les rejoignit, afin de finir sa vie dans la sérénité. Il est vrai que les pères ont souvent une préférence pour leurs filles. Lézennes est un joli petit village, situé dans la vallée de l' Armançon qui était un paradis pour les deux pêcheurs qu' étaient le beau-père et le gendre. Leurs deux boites à pêche que je découvris quelques années plus tard, lors d'une incursion dans ledit grenier de la maison familiale en témoigne, la pêche du gardon à la perle n'avait aucun secret pour eux.

L' Antoine revint à Montreuil passer quelques jours chez

son fils début 1939. Il adorait ma mère et lui avait fait promettre de ne me mettre au monde qu' avant son décès. Elle tint sa promesse, l' Antoine décéda, à Montreuil, dix jours après ma naissance, à quatre-vingt-treize ans. Il avait été acteur de sa vie jusqu' au bout, deux années plus tôt il montait encore sur le toit de la maison accomplir sa tâche d'ex-charpentier pour réparer quelques tuiles. L'Antoine eut une vie, mouvementée, pleine et riche, par certains côtés, elle ressemble à la mienne, j'espère qu'elle sera aussi longue que la sienne.

Auguste le patriarche

Mon grand-père, Alfred Auguste, mais il préférait Auguste à Alfred, fut lui aussi un personnage. Fils cadet d'Antoine et d'Augustine Halbout, il naquit, en 1882, à Paris impasse d'Aulnay dans le onzième arrondissement. Après une enfance passée auprès de ses parents, il devint, peintre en bâtiment, et effectua son service militaire dans le corps des cuirassiers. En 1909, il épouse, Louise Gabrielle Kohler, employée, née en 1885, à Digoin, Saône et Loire. De cette union naquit Raymond en 1913. La guerre de 1914 arrive, Auguste part au front, avec son cheval, son casque à crinière et son harnachement. il avait fière allure, avec son uniforme de cuirassier, Auguste, et les cœurs ne lui résistaient pas. En

1911, il avait séduit la sœur de sa femme, Joséphine, et lui avait fait un enfant adultérin, Louis Paul, mon père. Avant son retour, Louise Gabrielle décède, en 1916. Ses deux fils, légitime et adultérin, qu'Auguste avait recueilli émigrant chez leur grand mère maternelle, à Digoin. Voilà Auguste, qui, après la guerre, réintègre ses pénates, veuf, il s'installe 4 rue Christian Dewet, près de sa sœur et son père, et reprend son activité de peintre en bâtiment. Il rencontre Marie Adolphine Gaspard, sa voisine, elle aussi veuve, de Jules Evrad, décédé au front. Marie Gaspard eu deux filles de cette première union, Renée et Henriette. En 1920, Auguste épouse en secondes noces, Marie Gaspard, il récupère de ce fait les deux filles, et ses deux garçons, une famille recomposée comme on dit maintenant. La famille est à l'étroit, rue Christian Dewet, Auguste achète une petite maison rue Poulin, à Montreuil, dans la proche banlieue est de Paris. Entrepreneur, Auguste l'est, la condition de peintre en bâtiment, ne lui suffit plus, il décide de créer un commerce de marchand de couleurs dans le quartier de la Boissière, à Montreuil.

Tout le monde s'installe et fait marcher le commerce, Marie à la caisse, les filles vendeuses, les fils peintres occasionnels, Auguste régentant l'ensemble et de plus préposé au rôle de coloriste compétent. Les affaires marchent

bien, le commerce prospère, les années passent.

Auguste ne s'endort pas sur ses lauriers, pour améliorer l'ordinaire, et meubler ses soirées, il prend le poste de caissier du petit cinéma du quartier, "Le petit pouilleux". Henriette le remplace à l'occasion. Une idylle s'est nouée entre Paul, mon père et Henriette, sa demi-sœur par alliance, qui allait devenir ma mère.

En 1938, ils se marièrent, précédemment en 1934, Auguste avait reconnu mon père, fils adultérin, au prix d'une manipulation de l'état-civil, avec la complicité d'un élu municipal ami. Paul, mon père, se retrouvait Monange, pur sang, avant son mariage.

Les vacances d'antan

Il est toujours joli le temps passé... On connaît la chanson, il me remonte quelques souvenirs d'enfance.

C'était dans les années cinquante, j'avais dix ans "Je te tarte la gueule à la récré". À cette lointaine époque, on était en vacances du 14 juillet au 1er octobre.

Pour prendre le bon air, on m'expédiait chez ma grand-tante Marie, à Lézennes dans le sud de l'Yonne. C'était toute une expédition, on prenait le bus, le 129, un vieux bus à plate-forme, avec le receveur (à l'époque, on savait recevoir) bardé avec sa machine à oblitérer les tickets, sur le ventre. En outre il revenait à chaque arrêt, sur la plate-forme tirer le cordon de la sonnette pour prévenir le chauffeur que tout était en ordre.

Donc départ de La Boissière, quartier de Montreuil, débarquement à la mairie de Montreuil pour prendre le métro. Arrivé sur le quai, il y avait un autre receveur muni d'une pince à faire des trous dans nos tickets, "J'suis le poinçonneur de Montreuil!" Ensuite, fallait changer à Nation, arpenter les longs couloirs couverts de carreaux de faïence blancs, avec cannes à pêche et bagages pour attraper la ligne Vincennes-Neuilly pour descendre à Gare de Lyon. La gare de Lyon c'était notre Roissy en ces temps. Le train était déjà en gare, fallait arriver de bonne heure pour se trouver une bonne place, c'était encore des wagons en bois avec une porte par compartiment, on s'installait sur les banquettes faites de lattes en bois, après avoir monté les bagages dans les filets. La locomotive à vapeur attelée, c'était le départ, le train était omnibus jusqu'à Dijon, il s'arrêtait à toutes les gares, fallait bien compter 6 heures pour faire les 200 km. À Laroche-Migennes on changeait de loco, le chef de gare en grand appareil, drapeau rouge sous le bras, tonitruait "Laroche-Migennes, Laroche-Migennes, 15 minutes d'arrêt"

Enfin arrivé à Lézennes, il y avait toujours un comité d'accueil composé d'une trentaine de personnes armées de carrioles à bras pour les bagages, la gare étant un peu excentrée, pour accueillir les Parisiens, des "congrés-payés" venus passer leurs trois semaines au bon air.

Une anecdote en passant, mon grand-père l'Alfred, était marchand de couleur à La Boissière il ne fermait jamais sa boutique en août, c'était la période où il vendait le plus, peintures et papiers peints, aux "congrés-payés" qui profitaient des vacances pour rafraîchir leurs habitations. En septembre, il prenait quelques jours de congés, pour aller taquiner le gardon à Lézennes chez sa sœur. Il avait, auparavant, acheté une tête de mouton pour faire les asticots nécessaires à ses forfaits, en ces temps reculés, cela n'existait pas en boîte. Donc il transportait sa tête de mouton bien faisandée dans le compartiment unique. Ingénieux, il l'installait dans le filet d'en face de sa place, parce

que, je ne vous dis pas l'odeur et les asticots qui s'échappaient du colis et dégringolaient sur la tête des passagers du dessous.

La tante Marie louait une petite maison sans confort, (il y avait la cabane au fond du jardin) avec des granges et une grande cour, à la sortie du village, près de la rivière, l'Armançon bordée de grands peupliers où les corbeaux croassaient dès le matin.

Mon amie d'enfance, Annick, une petite gonne de mon âge, dont les parents tenaient un bouchon dans le vieux Lyon, venaient passer ses vacances chez la tante Marie. On allait aussi à la pêche, au grand désespoir du grand-père qui passait plus de temps à démêler nos lignes qu'à se consacrer à son loisir favori.

L'Armançon était une belle rivière qui ne connaissait pas encore les nitrates et les pesticides, il y avait encore des joncs, dans les rapides, qui faisaient le bonheur des gitans rempailleurs de chaises, et des nénuphars dans les calmes. Une multitude de poissons l'habitaient, vairons, goujons, gardons, vandoises, barbeaux et quelques truites farios sauvages. On allait pêcher à l'abattoir, les deux bouchers du village avaient encore le droit d'abattre, il y avait une rigole qui emmenait le sang des bêtes tuées dans la rivière, les poissons affluaient, et quand nous arrivions à escher nos hameçons avec du sang caillé, on faisait un malheur d'ablettes et de barbeaux. On ramenait notre pêche, filoché pendante, pour que tout le monde la voie, à la tante Marie, qui était chargée de les vider, écailler et frire pour améliorer l'ordinaire.

Le soir venu, on allait à la ferme des Larbouillat, avec notre pot en aluminium, chercher le lait, tout chaud, sorti manuellement du pis des vaches. La tante Marie faisait son fromage, elle était équipée en fraisure et faisselle et nous concoctait des chaources délicieux et des fromages blancs.

Chaque semaine, il n'y avait pas d'éboueur, on mettait les déchets de la semaine, tous ceux qu'on n'avait pas pu brûler, dans la brouette en bois, que l'on allait vider à deux km à la décharge. Chaque mercredi, à la salle paroissiale, il y avait cinéma ambulancier (genre Paradisio) cela permettait de flirter un peu, dans la pénombre, sur le banc, avec les copines.

Le dimanche on allait à la messe, ma tante étant très pieuse, c'était obligatoire, cela donnait l'occasion de lorgner sur les filles des hobereaux du château qui avaient leurs places réservées aux premiers rangs, avec même leurs noms gravés sur des plaques en laiton, bien astiquées. C'était la séparation des sexes, les hommes à gauche, les filles à droite.

Mais on était heureux, c'était les vacances.

Retour aux sources

Comme nous l' avons vu précédemment, le pays des Monange se situe dans le Limousin profond dans le canton de Neuvic, sur un plateau sauvage situé entre les gorges de la Dordogne et de la Triouzoune. Le paysage, essentiellement rupestre est composé de forêts de feuillus et de résineux parsemés de petits bocages. C'est le pays de l'élevage et le refuge des champignons et du gibier sauvage. Le cep y pullule et il ne fait pas bon y stationner si l' on n'arbore pas la plaque minéralogique locale, un coup de Laguiole dans les pneus est si vite arrivé. Les bourgs sont nombreux : Neuvic, Sérandon, Liginiac, Lamazière-Basse, Palisse, Saint-Pantaléon de Lapeau, Sainte-Marie-Lapanouze, Margerides, Roche-le-Peyroux, Chirac-Bellevue tous situés dans le goulet

formé par les deux rivières. En dehors de ces bourgs, il existe un grand nombre de hameaux, de lieux-dits, qui forment un tissu d'habitations éclatées fort de quelques maisons isolées.

Ce sont les maigres restes des bases de nos ancêtres. Au début des années 1600 les Monange écumèrent cette région. Il n'existait pas, à cette période, de moyens de transport, les chemins étaient peu sûrs, les brigands écumaient les campagnes, les loups régnaient dans les bois. Les gorges de la Dordogne et de la Triouzoune formaient des frontières quasi infranchissables qui limitaient les déplacements. Les seuls passages étaient les gués comme celui de La Nau qui reliait la Corrèze au Cantal. Il permettait d'aller de Sérandon à Arches village situé en face sur les hauteurs cantalouses. Des passeurs assuraient le transfert des voyageurs sur leurs gabares, sur chaque rive des auberges offraient le gîte et le couvert. C' était aussi un port important dans le trafic fluvial des gabares, sur la Dordogne, base de départ vers la région Bordelaise. Les douelles de châtaignier permettant la fabrication de la tonnellerie étaient acheminées au fil de la rivière jusqu'à Liboume.

Navigation intérieure Port de Saint-Projet

Aujourd'hui, 1er janvier 1841, nous, Rebière, conducteur des Ponts et Chaussées, nous sommes transportés au port de Saint-Projet, sur la Dordogne, pour l'adjudication des droits à percevoir sur les bacs et bateaux en usage pour la traversée de la rivière. En présence du maire de Neuvic et du commis des Contributions directes, nous avons mis le sieur Chinchon, fermier du gouvernement, en possession dudit port pour la somme de 610 F par année. Nous avons examiné le matériel que le fermier affecte au service dudit port et qui consutue, savoir :

1° en une barque camuse aux deux extrémités, dont la longueur est de 14 m 60, la largeur de 2 m 75 et la hauteur de bord, de 0 m 70, cette barque est munie d'une chaîne de 7 m de long, avec cadenas, d'un gouvernail et de deux perches non ferrées

2° en un bateau pointu aux deux bouts dont la longueur est de 7 m, la largeur 1 m 60 et la hauteur de bord, 0 m 45; il est muni d'une chaîne de 3 m 50 de long, d'une perche ferrée et d'un gouvernail.

Ce matériel est en bon état. L'adjudicataire a effectué la traversée en notre présence et à signé le procès-verbal.

(Archives de Neuvic)

Anne-Adèle Monange, une de mes ancêtres avait épousé en 1906, à Liginac, un certain Jean Moueix. Ils descendirent la Dordogne et s'installèrent avec leur fils Jean-Pierre Moueix à Liboume. Ils bâtirent une des plus grosses fortunes du négoce Bordelais, copropriétaires entre autres de "Pétrus" et d'autres "Châteaux" moins prestigieux, tel "Magdeleine" ou "Lafleur-Pétrus". Jean Moueix eût un rôle social important il fût entre autres, maire de Libourne.

Au début du siècle un pont de pierre remplaça le gué. Il fut noyé en 1938 lors de la construction du barrage de L'Aigle. J'ai eu la chance de pouvoir découvrir ces vestiges,

récemment, lors de la vidange du barrage. On voyait les restes du pont, les maisons englouties, le chemin de halage, signes d'une activité importante. Plus bas au confluent de la Triouzoune et de la Dordogne, les ruines du couvent de Saint-Projet émergeaient des eaux, signes d'un passé disparu.

Les Monange étaient pour la plupart des petits paysans soit métayers soit propriétaires de petites parcelles. Quelques vaches, moutons et volailles, quelques arpents de seigle suffisaient à nourrir la famille. La vie était dure, le contrôle des naissances inconnu, l'Église ne permettait l'acte sexuel que pour la procréation. Les familles étaient nombreuses, malgré une mortalité infantile importante. La peste frappait, à cette époque. Au rythme d'une naissance par an, mortalité déduite, les enfants dépassaient souvent les onze, une "chiée".

À la mort du père, il fallait éviter le morcellement d'un aussi faible héritage. Il était donc d'usage que l'aîné des garçons reprenne l'exploitation de ces maigres biens. Les frères et sœurs devaient partir en espérant trouver le conjoint bien doté qui permettrait de mener une existence décente. Ceci explique l'essaimage des Monange dans tout le canton. C'est à partir des années 1830, développement du chemin de fer, que la famille se décroisonna. Le pays, terre sylvicole, avait favorisé les vocations du métier de scieur en long, certains Monange partirent faire la saison dans les Vosges, le

Jura, les Ardennes, les Alpes. L'été ils revenaient au pays, aider aux travaux des champs, ou prendre femme. Ces nobles tâches accomplies, ils repartaient pour une saison. Ils furent nombreux à se fixer avec femme et enfants dans ces contrées lointaines, ce qui explique le grand nombre de Monange observé de nos jours dans ces pays boisés. D'autres tisserands, menuisiers, charpentiers, émigrèrent vers les villes, Lyon fief des métiers du tissage, Paris refuge des artisans de tout poil.

Léonard mon trisaïeul, avait eu de son mariage avec Marie Loulier sept enfants. Françoise, l'aînée naquit le 22 décembre 1828, elle mourut à l'âge de 77 ans à Chirac, femme et célibataire elle vécut dans l'ombre de son cadet, Jacques Jean, qui reprit la petite exploitation familiale. Né en 1833 il se maria à 28 ans avec Marguerite Besse du hameau voisin de Lavignac à Margerides. N'ayant pas apparemment de goût pour les travaux de la terre, il devint aubergiste à Lavignac, village de son épouse. Marguerite avait plusieurs cordes à son arc, en dehors de ses talents de mère aubergiste, elle était aussi tailleuse d'habits. cultivateurs, aubergistes tisserands et tailleurs d'habits, ils franchirent le Rubicon, c'est à dire la Dordogne et s'installèrent à Champs sur Tarentaine, dans le Cantal voisin. Marguerite qui devait avoir la nostalgie de son Lavignac natal ne survécut pas à l'épreuve. Elle

mourut à 57 ans et repose sur sa terre natale à Margerides. Jacques Jean épousa en secondes noces Françoise Mouty, une petite jeune qui lui survécut à son décès, après soixante-seize ans de bons et loyaux services.

Le second fils de Léonard et Marie, Jean était né en 1836, la place étant prise par son frère aîné, il dut se résoudre à émigrer. Son ballot sur l'épaule, il prit le train pour la capitale, armé de son courage et de sa volonté de se construire une vie digne. C'est, d'après l'état actuel de mes recherches généalogiques, le premier Monange à avoir investi la grande ville. Le Paris de l'époque n'avait rien à voir avec celui que nous connaissons. Avec un peu de courage, et beaucoup d'esprit d'entreprise, on trouvait emploi et gîte. Jean fut successivement peintre en bâtiment, cocher puis fort de ces deux expériences peintre en automobiles. En 1894, il y avait peu d'autos, donc de peintres en autos, la filière était bonne, la réussite assurée.

Au cours de sa longue vie, 84 ans, il épousa successivement trois épouses corréziennes, dont une petite cousine de sa mère, Marie Loulier comme elle, qui lui donna peu d'enfants. Il mourut à Ivry dans la banlieue parisienne sans avoir revu sa Corrèze natale. Il avait ouvert la brèche, son frère cadet, Jean Léger né en 1843, le rejoignit, plus intellectuel que manuel, il fut tour à tour, maître d'hôtel puis

employé aux écritures avant de finir sa vie comme rentier, à Montceaux en Seine et Marne. Eu égard à ses mérites de loufiat intellectuel (il avait vécu dans le Paris mondain des alentours du Palais Royal, rue Croix des petits Champs). Le cadet de la famille, mon Antoine avait à son retour de Cayenne suivi la filière, mais je vous l'ai déjà raconté.

Transmission d 'un patrimoine

J'ai peut-être tracé un portrait un peu misérabiliste de la condition des Monange. Il convient de le rectifier un peu. Lors de mes recherches aux archives départementales de la Corrèze, à Tulle, j' ai eu l' occasion de consulter les fonds, des notaires et des juges de paix du canton de Neuvic. J'en ai extrait quelques pièces significatives, de nature à nous éclairer sur la condition sociale de certains de mes ancêtres. Léger petit-fils du François de Chirac, mon aîné le plus ancien connu, avait eu trois épouses, Marie Choustra, Catherine Vermillard et Jeanne Pardon, sa dernière femme. Il fit un testament, peu avant son décès et manda le notaire royal, maître Passelergues, établi à Neuvic de venir recueillir ses dernières volontés. En ces temps, les moindres actes de la vie civile, contrat de mariage, testament, inventaire, simple bail ou différent, nécessitaient leur enregistrement écrit par

un homme de loi, notaire, ou à défaut juge de paix. Le 26 octobre 1783, maître Passelergues se rendit à son chevet pour consigner ses dernières volontés. On trouvera par ailleurs la transcription de cet acte. La lecture attentive de ses dernières volontés montre qu'il était à la tête d'un actif d'en 91.000 € actuels. On retrouve la trace d'une partie de ce pactole lors de l'inventaire dressé par maître Passelergues, lequel, en 1796, est devenu à la faveur du régime révolutionnaire, notaire public, à la requête du citoyen juge de paix, mandé par la famille. Le fils de Léger et Jeanne, Jean-Pierre, sans descendant direct est crédité d'un patrimoine de 850 livres, soit environ 13.000 € de nos jours. Il avait eu huit frères et sœurs qui n'avaient pas, sans doute été déshérités. À défaut de descendant direct, Gabriel, son neveu, fils de son frère Jean et de Marguerite Michou en hérita.

Gabriel (1770-1835) épousa en secondes noces, en 1796, la femme de son frère cadet, Léger, décédé en 1785. Prudent il fit établir, toujours par maître Passelergues, encore notaire public, avant de devenir notaire impérial quelques années plus tard, un contrat de mariage avec Marguerite Simonet, son ex belle-sœur. Il était précisé qu'il reprenait la dot attribuée à son défunt frère cadet Léger, dot des biens meubles et immeubles soit dix-sept cents livres, le tout augmenté de cinquante aulnes de toile blanche mêlée, quatre

brebis et leurs agneaux et ses biens propres, cinq cents livres, et velle de brebis. Un patrimoine d'environ 342.000 € de nos jours. L'un des frères de Gabriel, un autre Léger (1785-1839) décéda sans héritier, peut-être plus avisé que ses frères, il avait choisi Jean-Arnaud Monange comme notaire. Jean-Arnaud Monange descendant de notre François, commun, né à Chirac en 1633, était issu de la branche de lettrés, établis de longue date à Chirac, lettrés issus de la Confrérie de Sainte-Radégonde.

Son père Estienne (1778-1809), fils de Jean-Baptiste, petit fils d'autre Jean-Baptiste, était petit fils dudit François. Estienne était propriétaire, rentier et lettré. On retrouve les traces de cette branche parmi la bourgeoisie de Neuvic et d'Ussel. Jean-Arnaud notaire, et Jean-Baptiste, son frère, notaire comme lui, exercèrent à Chirac, puis à Ussel comme notaires impériaux puis royaux. Jean-Arnaud devint avocat royal, par la suite, à Ussel. Je ne résiste pas au plaisir de vous faire connaître, l' acte qu' il rédigea pour le testament de Léger (1785-1839) le 15 mai 1835. C' est un modèle de précision et de pertinence.

Mais revenons à nos moutons, plutôt à nos brebis et leurs velles. Gabriel au crépuscule de ses jours, manda son notaire Léonard Passelergues, devenu notaire impérial, le 29 novembre 1811, afin de recueillir ses dernières volontés,

dernières volontés toutes relatives puisqu'il ne mourut qu' après son frère Léger en 1835. Il pratiqua le premier exemple de donation au dernier vivant que je connaisse, dans la famille, à cette époque, en donnant à son épouse, Marguerite Simonet, la moitié des revenus de son domaine, le quart de ses biens meubles et immeubles à sa fille légitime cadette Marie et le reste à ses autres cinq enfants vivants. Il réservait la somme de cent quatre-vingts francs d'argent au remboursement d'une dette contractée auprès de son troisième frère Jean. Compte tenu de l'héritage venu de Léger, son frère, on peut estimer le patrimoine de Gabriel, à son décès, à plus de 1,6 millions de nos euros actuels. Marie-Antoinette, sa descendante directe, mère d' Annie de Caracas, n' en vit goutte, elle qui fut obligée de faire des ménages à Paris pour gagner sa vie.

*Testament de Léger Monange 1717-1783
époux de Jeanne Pardon*

Au village de Chassac d'en haut paroisse de Chirac en Limousin, le 26 octobre 1783 après-midi en présence de ci bas nommés à été pris en personne Léger Monange journalier habitant du village, lequel étant couché dans son lit indisposé de son corps, toutefois, en bon état de mémoire et entendement et ne voulant décéder m'à requis, de recevoir son testament, des dispositions de ces dernières volontés que j'ai écrit et qu 'il m'à dicté mot à mot de sa propre bouche. Premièrement veut que le testeur; lorsque qu'il aura plu à Dieu de séparer son âme de son corps, il soit inhumé dans le cimetière de Chirac dans le tombeau de ses aïeux. Les honneurs funèbres faites par son héritière bas nommée suivant son

état de condition donne en lègue à Monsieur le curé de Chirac la somme de dix livres pour être employée moitié en vêpres moitié en messes pour le repos de son âme. Donne en lègue ledit testateur, à Jeanne Monange sa fille légitime de la défunte Jeanne Pardon la somme de six livres, payable un an après son décès, déclarant l'avoir suffisamment dotée dans son contrat de mariage avec Joseph Vermillard.

Donne en lègue à Jean Monange, son fils légitime de la feuë Pardon Jeanne, la somme de dix livres, payable dans un an, déclarant l'avoir suffisamment dotée dans le contrat de mariage avec Antoinette Vermillard. Donne en lègue à Catherine Monange, sa fille légitime avec la dite Pardon la somme de sept cent livres, vingt aulnes de toile mellée, neuf brebis avec leurs agneaux, une écuelle et une cuillère en étain, six serviettes de trois-quarts-pièce, une ruche à miel et un coffre ferré, fermant à clefs.

Fait par Maître Passelergues Notaire Royal à Neuvic le 26 août 1784.

Testament de Léger Monange 1785-1839

Par-devant nous Maître Jean Arnaud Monange notaire Royal à la résidence de Liginiaç, canton de Neuvic, arrondissement d'Ussel, département de la Corrèze, habitant le village du Peyroux, commune de Liginiaç et en présence de Monsieur Claude Marche, prêtre desservant la commune de Chirac, demeurant au chef-lieu de ladite commune, de François Manzagol, cultivateur; demeurant au village de Job, commune de Liginiaç, de Gabriel Mazeyru et de Françoise Besse tous deux cultivateurs, demeurant l'un et l'autre au village de Celle, commune de Chirac, tous, quatre témoins requis et ayant les qualités voulues par la loi. Est comparu Léger Monanges, cultivateur; demeurant au village de Celle, commune de Chirac ; Lequel malade de corps, mais, néanmoins jouissant de l'exercice de toutes ses facultés, intellectuelles, ainsi qu' 'il est apparu au notaire et aux témoins par ses discours et entretiens.

Ai dicté au notaire soussigné en présence des, témoins son testament ainsi qu'il suit:

Je donne à Antoinette Monange, ma nièce, femme de Léonard Fauviu, cultivateurs, demeurant au village de Celle, deux mille francs qui lui seront payés, par mon légataire universel, à raison de deux cent, francs par an, sans aucun intérêt, mais à défaut de

paiement à l'échéance l'intérêt prendrait corps au taux légal. Le premier terme sera exigible quatre mois après mon décès, et ainsi tous les autres.

Je donne à Marie Monange, ma nièce, femme de Martin Veyssière, cultivateur; demeurant à Celle, mille francs qui lui seront payés, à sa volonté, par mon légueur universel sans intérêts. Je donne tout le surplus dont je ne pourrai faire, en immeubles, meubles et créances à Jean Monange, mon frère dit "Meysinial", cultivateur; demeurant au village de Chassac-de-Bas, commune de Chirac, et je l'institue, en conséquence mon légateur universel de tous mes biens, à la charge pour lui, d'acquitter les legs ci-dessus.

Je révoque tout testament antérieur.

Le présent testament à été écrit par le notaire soussigné, en présence des témoins, requis Il à été dicté par le testateur en présence des témoins et il à été lu, par le notaire soussigné audit Léger Monange, testateur; toujours en présence des quatre témoins, et après cette lecture, Léger Monange à déclaré bien comprendre ses disposiuons de n'y vouloir y faire aucun changement ni addiuons et y persévérer comme étant l'expression de sa dernière volonté. Fait et passé au village de Celle, commune de Chirac, dans la maison natale du testateur;

Le vendredi 15 mai 1835, requis de Léger Monange.

Contresigné des témoins,

Acte enregistré à Neuvic le 28 juin 1835

Et moi, et moi, et moi ?

Je suis né le 8 février 1939, dans une clinique du quinzième arrondissement de Paris. Ma mère comme je l'ai déjà expliqué, avait différé ma naissance, pour permettre à l'Antoine de faire ma connaissance, ce qu'il fit. Mes parents habitaient un petit appartement rue Parmentier à Montreuil. Après ma naissance ils louèrent un grand appartement, dans le quartier de La Boissière, à Montreuil, tout près de chez les grands-parents. C'était un immeuble, moderne pour l'époque, construit après 1936, doté de tout le confort, chauffage central, salle de bain et ascenseur, le luxe ! Il était tellement beau que, dans le quartier on l'appelait "Les Grandes Maisons", une sorte de "Minguettes" anticipée. La guerre arriva, et mon père fut mobilisé. Acteur forcé de la drôle de guerre, il se retrouva vite fait, bien fait, prisonnier des Allemands, sans avoir tiré un seul coup de feu, avec ses bandes molletières, et son cheval poussif, expédié en Prusse Orientale. C' est triste à dire, mais ce furent les meilleures années de mon enfance. J' étais le seul a bénéficier de l' amour de ma mère, une femme tendre et adorable, l'enfant-roi en somme! Au début de la guerre, avant l'arrivée des Allemands, nous avions satisfait à la psychose collective de

l'exode en nous réfugiant chez la tante Marie à Lézennes, pour quelques mois. La situation stabilisée nous revînmes à Montreuil. La guerre et ses privations venues, le confort de l'appartement diminua, plus de chauffage, d'ascenseur, ni d'eau chaude, les poêles à bois remplacèrent la douce chaleur collective, et ma toilette eut lieu dans la cuisine dans un baquet, dont l'eau avait été chauffée sur le coin de la cuisinière.

Dans la région parisienne, l'approvisionnement en victuailles n'était pas fabuleux. Heureusement, ma mère restait très proche, de mes grands-parents, habitant tout à côté de nous. Auguste déployait des trésors d'ingéniosité, et d'opiniâtreté, pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille. Il partait sur un vieux vélo poussif pour ramener de chez sa sœur Marie, à Lézennes, à plus de deux cents kilomètres, sous les bombardements, les quelques œufs, volailles et lapins qu'il était possible de trouver. De plus, lui qui détestait le jardinage, avait trouvé, à louer un petit jardin, où les topinambours et rutabagas proliféraient. Nous étions quant à nous chargés de l'arrosage, dont l'eau était gracieusement, disponible à la pompe à bras située dans les parages, elle n'était pas, alors, infestée de nitrates. J'ai quelques images qui me reviennent de cette époque. Celle des bombardements de 1944, par lesquels les alliés visaient la gare de triage de Noisy le Sec, toute proche. Le ciblage n'était pas parfait, et après une alerte, qui nous conduisit dans les caves de l'immeuble, nous retrouvâmes, à notre sortie, un paysage dévasté par les cratères de bombes. Une autre nuit, ma mère, lassée par la fréquence des bombardements, décida que nous ne descendrions pas aux abris. Ce fut le premier feu d'artifice, qu'il me fut donné de contempler. J'ai aussi en mémoire le bruit des bottes d'un escadron de SS passant sous nos fenêtres avant d'accomplir une sinistre besogne. Ils n'

étaient pas tous aussi désagréables, la boutique de mon grand-père était ouverte à tout le monde, il arrivait que quelques soldats allemands, venus faire leurs emplettes, craquassent devant mon aspect de bon petit aryen. Peut-être devais-je leur rappeler un fils reste au pays. Mon grand-père, Auguste, ne fut jamais collaborationniste, il hébergeait régulièrement des juifs traqués, qui lui en furent éternellement reconnaissants par la suite. La situation était d'autant plus délicate, qu' outre, la présence fortuite de soldats allemands au magasin, son fils légitime, Raymond, avait mal tourné, il était à cette date membre de la Gestapo française. Il lui arrivait fréquemment, de débarquer, à la maison, en uniforme allemand, avec ses amis pour faire ses civilités, imaginez l'angoisse de son père. C'était mon oncle, mais on ne choisit pas sa famille ! J' en reparlerai plus loin. Après ces années, dures mais chaleureuses, passées dans le cocon maternel mon père Paul rentra d' Allemagne. Je ne l' avais connu que pendant les premiers mois de mon existence. Le choc fut rude, quelqu'un venait me piquer l'affection exclusive de ma mère. Après quelques jours je lui demandais : "Quand est-ce qu'il repart?"

Un deuxième événement vint troubler ma quiétude, quelques mois plus tard, en 1945, ma sœur Michèle naquit. Après ces quelque temps de vie familiale sereine, malgré la présence de ces concurrences dans ma vie affective, ma mère tomba malade, et traîna plusieurs années d'hôpital en hôpital avant de décéder, en 1952, de la maladie de Hodgkin. Dès son absence les grands-parents nous recueillirent, et ce furent, en fait eux, qui assumèrent notre enfance. Ma grand-mère Marie était une femme très pieuse, elle avait particulièrement veillé à ce que nous soyons baptisés, en temps utile. Mon grand-père, Auguste, était lui, plutôt laïque, socialiste voire anarchisant, il lâchait un peu la bride, à son

épouse sur ces questions. Je fus donc élevé dans la morale chrétienne dès mon enfance, catéchisme, première communion, etc. . . La mort de ma mère, en pleine force de l'âge à trente-neuf ans, me fit penser, que, s'il y en avait un, là-haut, il ne devait pas trop tourner bien rond. Je virais donc athée, sans le moindre scrupule. Quarante-quatre ans plus tard, après d'autres déconvenues, mes convictions n'ont fait que se renforcer, athée, oh grâce à Dieu, comme dit le poète. La vie chez les grands-parents fut un délice. Ils nous apportaient toute l'affection qui nous manquait, Marie ma grand-mère était la bonté faite femme et Auguste, mon grand-père un modèle d'éducateur. Grâce à son poste de caissier, au cinéma du quartier, je pouvais visionner, gracieusement, deux films par semaine. Je découvris le cinéma des années cinquante, et, ma cinéphilie commença à cette époque. En outre, la boutique était ouverte, du mardi au dimanche matin, en dehors de mes heures scolaires, j'aidais le grand-père au magasin. Le dimanche ma grand-mère faisait un grand repas, il y avait toujours quelque invité. La télé n'existait pas, après le repas nous jouions à la belote, au jacquet ou aux petits chevaux. Auguste, quand à lui assurait sa présence au "Petit pouilleux". Le lundi, c'était jour de repos, il s'habillait "En dimanche" et allait faire son tour à Paris. Pendant l'été il partait la journée, avec Monsieur Buscaïno, directeur du cinéma, passer une journée de pêche à la ligne sur les bords de la Marne. C' était toute une expédition, mon grand-père, qui n'eut jamais d'auto, était fier de trôner à coté de son patron, dans sa Delaye décapotable. Pendant les vacances, quelquefois ils m' emmenaient, je n' étais pas peu fier. De ces escapades est né mon goût pour la pêche. Quand ils avaient décidé de sortir, entre hommes, ce qui, à mon avis n' était pas toujours innocent, ma grand-mère m'emmenait avec elle. Nous allions, sur les grands

boulevards déguster un café liégeois au Caf-Cons. Chez eux, seul un vieux poste de radio à lampes, trônant sur une console, nous raccordait à la vie publique. Au milieu des crachouillements et sifflements divers, nous écoutions, à l'heure du repas "La famille Duraton". Entre deux clients mon grand-père et moi écoutions les matchs de rugby du tournoi des cinq nations, et l'arrivée des étapes du tour de France. Auguste, mon grand-père m' a tout appris, le sens de la solidarité, c' était un militant invétéré, défenseur de la chose publique et de la solidarité humaine. Un homme généreux et intègre, il a été le père que je n' avais jamais eu. Mon père Paul, avait, à sa décharge, accompagné ma mère, jusqu'à sa fin avec dévouement et amour, mais, de ce fait il n' était pas très présent vis-a-vis de nous.

Après ce décès, il se donna un peu de bon temps. Je ne lui en veux pas, paix à ses cendres, j'aurais sûrement fait la même chose à sa place. Après de brillantes études primaires, à la communale du quartier, on décida de me présenter "aux Bourses". Je satisfis brillamment aux épreuves, et incorporais le Lycée Arago place de la Nation dans le douzième arrondissement de Paris. Ce fut un bouleversement dans ma vie. Prendre le bus, puis le métro, avant d'arriver dans une classe où le prof changeait à chaque cours, c'était trop. Je pris rapidement conscience que j'étais plus doué pour le chahut que pour les études. Je fréquentais plus la "Foire du Trône" que les salles de cours, et ce qui devait arriver arriva, on me renvoya, au bout de quatre ans.

Mon père, catastrophé, me conduisit devant un conseiller d'orientation scolaire, qui décida, urbi et orbi, que j'avais le profil idéal pour faire un bon peintre en bâtiment, ou à la rigueur un bon monteur en chauffage. Mon grand-père, connaissant mes aptitudes pour la peinture, et mes capacités supposées, à couler son commerce, poussa

fortement pour des études de chauffage. On m'inscrivit donc au Lycée Maximilien Perret de Vincennes, pour faire mes humanités de chauffagiste. Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois, fort de mon baguage du secondaire, je me retrouvais le meilleur de ma classe. Cela dura pendant les trois années de ma scolarité, et je me retrouvais, impétrant d'un CAP, de monteur en chauffage, major de ma promotion toutes professions confondues. On proposa même à mon père de me faire "monter" au collège pour préparer un bac de technicien, il jugea que les études, c'était bien, mais, que la vie active c'était mieux. A dix-sept ans, je débarquais donc sur le marché du travail. On m'embaucha comme apprenti, et je fis connaissance avec le monde du bâtiment.

Ce n' était pas le Pérou, soixante heures de travail par semaine, en plein air, avec, l'hiver les doigts qui restaient collés sur les tuyaux gelés. J'habitais à Montreuil en banlieue est, or je travaillais à Meudon en banlieue ouest, ce qui représentait quatorze heures d'absence six jours sur sept. J'y ai quand même appris les vertus de la solidarité et de la convivialité ouvrière. Je travaillais avec beaucoup de Nord-Africains, qui étaient venus faire ici le travail que les Français refusaient. A l'heure de la pose, nous comparions les cuisines réciproques, qui de nos mères, qui de nos épouses, dans les gamelles, réchauffées sur un brasero.

Avant cette époque j'avais découvert le jazz lors de mon passage à l' école de Vincennes, nous allions écouter sur le juke-box, du café voisin de l' école « les oignons » de Sidney Bechet avec les copains. Sensibilisé par ma mère qui jouait du banjo, par les cours de violon qu'on m'avait imposé, et par l'harmonica duquel j'essayais de sortir des choses mélodieuses, cette musique m' accrocha. Cette passion dure toujours, elle est née à ce moment, j'en reparlerais plus loin. Mon père se remaria avec Madeleine Martin, fille du premier

mari de ma grand-tante Marie, veuve en première noce de mon parrain Léon. Il est curieux de constater, à quel point, mon père avait une propension à trouver des épouses dans un cercle très réduit. De par ce fait, ma grand-tante de Lézennes, devint ma grand-mère par alliance ! Je quittais avec ma sœur le domicile de mes grands-parents pour rejoindre la rue Marsoulan, dans le douzième arrondissement, où ils avaient établi leurs quartiers. Mon père était fonctionnaire, à la préfecture de Paris, sa nouvelle épouse chef comptable dans une société d'ingénierie. Le vendredi soir ils accomplissaient la grande migration, qui consistait, au prix de moult heures d'embouteillage dans l'air pollué des pots d'échappement, pour aller profiter du bon air de la campagne. J' avais la chance de travailler le samedi, ce qui m' évitait cette corvée. Rentre tard de ma journée de travail, je prenais ma douche salvatrice hebdomadaire, il fallait économiser l' eau, et je me préparais pour une soirée agréable avec les copains. Nous avions notre Q G dans un café à Saint-Mandé, ce qui était une excellente base de départ pour écumer le « Chalet du lac », dancing tout proche. Les endroits où l' on danse, sont les lieux les plus faciles pour entrer en contact avec une personne du sexe opposé, surtout lorsqu'on est timide comme je l'étais. Il était hors de question que j'abordasse une fille dans la rue, j'en avais bien, quelquefois envie, mais j'étais paralysé à cette idée. Je fis la connaissance, dans ce contexte, de différentes filles, avec des relations quasi-platoniques qui durèrent peu. Un jour je rencontrais Jocelyne, ce fut le premier amour de ma vie, cet amour dura jusqu'à mon départ au service militaire, toujours platonique, mais plein de désirs retenus. La pilule n' existait pas, l' information sur les choses du sexe non plus, nous étions bridés par la menace d'une grossesse non voulue et par les interdits d'une certaine morale judéo-chrétienne. Elle était d' origine israélite et mes parents

qui avaient un vieux fond raciste firent tout pour l'éloigner de moi. Fort des amitiés de ma belle-mère, qui avait des attaches au ministère de la Marine, j'aurais pu, étant affecté dans cette arme, obtenir un poste au ministère, à Paris.

Nous étions en pleine guerre d'Algérie, ils souhaitaient le moins de risques possibles pour leur rejeton. Pistonné je le fus, embarqué pour vingt-huit mois sur le navire amiral de la flotte atlantique, le "Guichen". Notre amour ne résista pas à cette séparation, ils avaient bien réussi leur coup. N' étant pas un fanatique de l' obligation militaire ce fut une période plus subie que voulue. Je n' avais jamais navigué et je me retrouvais, durant vingt huit mois embarqué sur les flots. En raison de ma formation professionnelle, on me bombarda matelot mécanicien breveté provisoire de troisième classe, ce provisoire me suivit jusqu'à ma libération. Le terme était bien choisi, je passais quand même provisoire de deuxième classe au bénéfice de l' ancienneté. A mes débuts je me retrouvais affecté, à la chaufferie, c'était un endroit bruyant et mal commode ou les conditions de travail étaient dignes de l'univers décrit par Zola. Le "Guichen" était un vieux rafiot qui avait été récupéré aux Allemands, au titre des dommages de guerre à la libération, on voyait encore la croix gammée sur la culasse des pièces d'artillerie. Mon enthousiasme fut si fort, à ce poste, qu'on décida rapidement, que je serais peut-être plus utile comme conducteur de la voiture du bord. Nous avions, embarqué une vieille deux-chevaux camionnette qui servait aux avitaillements lors des escales. Enfin je détenais un moyen de pression stratégique. Les demandeurs de transport étaient si nombreux qu' il fallait en passer par mon bon vouloir pour obtenir ma bonne volonté. Je découvris les délices des dîmes que je pouvais soustraire lors des approvisionnements. J'avais un appétit d'ogre, la mer ça creuse, ce petit plus de victuailles me

comblait.

Je fus tellement efficace, qu'à la faveur du départ du conducteur de l' Amiral, commandant de l' escadre, je fus pressenti pour le remplacer. Commença une période dorée. J' avais accès aux restes, et quelques fois aux essais, des plats concoctés par le cuisinier du "Vieux", c'était ainsi qu' on appelait l' amiral entre nous. Le cuisinier était un appelé comme moi, il avait fait l' école hôtelière et, avait officié dans de grands palaces. J' avais vis-à-vis de lui une bonne volonté proportionnelle à la sienne, donnant, donnant. J' étais devenu un passage obligé. Le "Vieux" était un personnage agréable, un vieux noble breton en fin de carrière, issu de Navale. Il avait acquis son bâton de Maréchal et préférait les mondanités à la stratégie navale. Les réceptions données a bord étaient très réussies et nous bénéficions largement de leurs retombées. Lorsque la présence de sa 403 n'était pas indispensable, à bord, il me laissait le choix de rester à terre. Il était nécessaire, quelquefois d'aller faire des ronds dans l'eau, à quelques encablures de Brest, afin d'épuiser le contingent de combustible, qui nous avait été attribué pour l'année. Je profitais de ces moments bénis pour décompresser un peu. La 403 était une voiture du ministère de la Marine, immatriculée 75, dès l'absence du "Vieux", je démontais la plaque distinctive avec les étoiles, pour arborer l' anonymat civil. Habillé en civil, ce qui était interdit alors, je draguais, au volant de mon auto les petites pépées. Avec mon copain Dan, nous avons repéré un café tenu par un récent rapatrié d' Algérie qui vivotait tant bien que mal. Nous eûmes une idée de génie en lui proposant d'ouvrir un club de jazz dans sa salle du sous-sol. Le succès fut immédiat, nous avons rameuté toute la jeunesse estudiantine qui n' avait jamais connu de lieu de ce style. Trouver, à Brest, un endroit qui rappelait l' ambiance du film à la mode de l' époque, "Les

Tricheurs", c'était Byzance. Nous étions les rois, on se permettait même de refuser l'entrée de notre club privé, nous l'avions déclaré à la préfecture, aux Midschips du bord. Les filles nous tombaient dans les bras, et nous contribuions à l'augmentation de notre maigre solde avec les participations, reversées par le patron du café, trop content de voir son chiffre d'affaire augmenter. Ces subsides nous permettaient, entre autres de payer les chambres que nous avions louées en ville. Cette période fut aussi celle qui nous permit de développer notre culture jazziste.

Pour assurer le succès du lieu, il était nécessaire de rester up-to-date. Nous écoutions beaucoup de disques, la mode était à la soul-music les Jazz-Messengers et Cannonball Adderley, envahissaient les émissions "Pour ceux qui aiment le jazz" de Franck Ténor et Daniel Fillipaqui. Nos choix assurèrent le succès du lieu. Au cours de ces soirées folles, je tombais amoureux de Mireille. Elle était encore mineure, nous passâmes des nuits ensemble, sans passer à l'acte, toujours cette vieille morale judéo-chrétienne ! Ma libération arrivée je réintérais mes pénates parisiens. Que reste t-il de ces années, une impression de temps perdu et une résultante, qu'a bien résumé Renaud : "C'n'est pas l'homme qui prend la mer, c'est la mer qui prend l'homme". Je devais m'en rendre compte plus tard.

La vie active avait repris, j' avais réintégré mon poste, le cycle des chantiers, boulot, métro, dodo. Nous étions, plus que jamais des matricules sécurité sociale, corvéables à merci. La seule espérance le lundi matin était d'attendre le samedi soir.

Au cours d'une permission, j'avais flirté avec H. lors d'un réveillon au "Chalet du lac". Nous avons correspondu quelque temps. Elle avait été follement amoureuse d'un certain René, incorporé en Algérie, cet amour n ' était pas

partagé, je fus donc en quelque sorte un succédané de René. Mes parents qui avaient pris conscience de mes frasques, lors de leurs absences, pour assurer leur tranquillité, avaient souscrit pour moi l'achat d'un studio boulevard Soult. Des retards de construction n'avaient pas permis que je puisse disposer de ce bien à mon retour. Impatient, moi aussi de rompre avec le milieu familial, je cédaï à de feintes amoureuses pressions et l'épousais. Ce fut, et je mis des années à m'en rendre compte, une des plus grosses conneries de ma vie.

Elle avait un petit emploi de gratte-papier à la Banque de France, je connus par son intermédiaire, à quelque chose malheur est bon, quelqu'un qui m'informa que l'on cherchait un quidam doté de ma formation pour une unité qui venait d'ouvrir à Puteaux, dans le nouveau quartier de la Défense. Il s'agissait d'un poste de préposé à la maintenance du "Centre d'études et de réalisations fiduciaires de la direction de la fabrication des billets" ou "CERF". L'impression des billets fait appel à des techniques qui exigent un air à humidité constante, le papier étant une matière dont la stabilité dimensionnelle dépend de cette humidité. J'étais l'homme de la situation et compte tenu de mes brillants états de sortie de Maximilien-Perret, on m'embaucha sur le champ.

Ce fut un changement total de statut social, je n'étais plus un pion sur l'échiquier du conducteur de travaux, mais un être, employé certes, mais capable d'émettre une opinion que l'on pouvait éventuellement écouter. Revers de la médaille, mon maigre salaire de l'époque avait été divisé par trois, mais pour un temps de travail divisé par deux en pratique, et avec la considération en prime. La pilule fut facile à avaler. Je me retrouvais employé de la "Grande Dame", avec toute la considération due à cet état. L'établissement de Puteaux, siège de la direction générale de la

fabrication des billets, avait pour mission d'élaborer la création de nos vignettes nationales, et d'en produire une petite partie, le gros de la production étant élaboré à Chamalières, commune auvergnate bien connue, fief d'un homme illustre de la république, encore vivant à ce jour, dont, par pudeur je tairais le nom. Voir autant de billets rassemblés, devant mes yeux, ce fut un choc, le moindre petit paquet représentait le salaire d'une vie de travail, retraite comprise jusqu'à un âge canonique. On se fait à tout, après quelques mois, ça ne représentait plus qu'une marchandise, assimilable à des cartes de visite, voire des boîtes de sardines. J'ai passé dix-sept ans dans cette ambiance, embauché comme grouillot, comme on dit dans les milieux du livre, cette maison était très liée à la vieille tradition de l'imprimerie, j'ai, au fil du temps, avec force formations continues arrachées à ma direction avec opiniâtreté, fait mon trou, à tel point que j'étais devenu, dans mon domaine, plus compétent que mon patron. La aussi j'avais conquis mon indépendance. Comme je l'ai déjà dit, ce milieu est très influencé par la vieille tradition du livre, fortement syndicalisé, presque contrôlant l'embauche des nouveaux arrivants. Homme de gauche depuis mon enfance, je n'eus aucune appréhension à tourner syndicaliste. Conscient de ma compétence professionnelle, mon directeur me proposa une promotion, sous réserve que j'abandonnasse mes responsabilités syndicales.

Le service public a ses avantages et ses inconvénients, un salaire généralement inférieur au privé, en contrepartie d'une garantie d'emploi, et de protections statutaires. Celles de mon statut précisaient que l'on ne peut être inquiété, dans sa vie professionnelle, en fonction de ses opinions syndicales, politiques ou religieuses. Pas tombé dans l'oreille d'un sourd, je les fis valoir auprès de ma

hiérarchie, à qui j'avais refusé l'oukase. Ce conflit déclencha un grand trouble dans les hautes sphères de cette vénérable institution. Je fus finalement, in fine, nommé au grade supérieur, proposé par le directeur général du personnel, contre l'avis de mon propre directeur général, sur décision du Gouverneur de la Banque de France. Je ne vous dis pas l'ambiance, après ce coup d'éclat, dans notre petite unité. Tout le monde, y compris moi-même n'avait qu'une idée, le divorce. Militant syndicaliste pugnace, mon syndicat me proposa un poste de permanent au comité central d'entreprise. Les autorités, trop contentes de se débarrasser de ce quidam dérangeant, n'y virent aucun obstacle. J'intégrais donc la section des loisirs adultes du comité central d'entreprise comme simple employé.

C' était une structure déhiérarchisée où les compétences primaient sur le grade administratif. Fort de ma formation continue, je ne mis pas longtemps à imposer mes compétences, les élus me confièrent, alors la responsabilité du service. J'étais devenu en peu de temps, le responsable d'une unité importante, gérant un gros budget. Je militais beaucoup, à cette époque, parallèlement à mon activité syndicale, j'avais créé à Versailles où j'habitais, une association de consommateurs, que j'avais affiliée à l'Union fédérale des consommateurs, éditeur entre autres de la revue "Que Choisir ?".

Je fus rapidement aspiré par les instances nationales et propulsé aux postes de trésorier national, puis vice-président national. Bien que pas encore engagé politiquement, mais viscéralement de gauche, j'adhérais en 1979, au parti socialiste, ma double étiquette, socialiste et consumériste me fit remarquer par les édiles du parti, et on me convia à phosphorer au groupe d'études du parti, consacré aux problèmes de consommation. J' avais fait un peu le tour des

loisirs des adultes de la Banque de France, et la proposition de Catherine Lalumière, ministre de la consommation du gouvernement Mauroy, de me joindre à son équipe, me chatouilla agréablement les oreilles.

Ayant obtenu l'agrément du gouverneur de la Banque de France, trop content de se débarrasser d'un élément aussi pugnace, elle accepta cette manne gratuite, je continuais à être rémunéré par la vieille dame. J'intégrais la mission d'études et de coordination du ministère de la consommation, au département juridique. Le chef de la mission était François Gicquel, conseiller au Conseil d'État, qui s'était fait connaître, quelques années auparavant à la suite d'un rapport mémorable consacré aux avions renifleurs. La mission était une structure qui avait pour vocation de proposer au cabinet du ministre des mesures de nature à faire avancer le shimlblick des pièges entravant la consommation de nos concitoyens.

En ces temps heureux, on consommait, à fond la caisse. La mission était une structure de type horizontal, sans fondement hiérarchique, où chacun avait rang de chargé de mission, avec des prérogatives ciblées par une lettre de mission. Nous étions d'origines diverses, qui énarque, qui magistrat, qui chercheur du CNRS, qui administrateur des postes, qui, quidam comme moi. Tout le monde se tutoyait, de quelque origine qu'il fut, sauf toutefois les énarques qui consultaient l'annuaire de l'école, avant d'établir leur réseau de convenances avec leurs coreligionnaires. Un plus ancien, issu de la deuxième voie, voire de la troisième, n'avait pas droit au tutoiement. Paradoxalement, avec nous le tutoiement était de règle. La créativité était notre credo, la moindre idée, même la plus farfelue pouvait remonter au ministre, enrichie éventuellement par des étapes intermédiaires, mais toujours sous le contrôle de son auteur. Cette façon d'élaborer me plut

énormément, chacun travaillait avec acharnement et le temps ne comptait plus. Combien d'élucubrations avons-nous faites avant saturation complète de nos méninges. Le responsable du département juridique, auquel j'avais été intégré, se prénommait Dominique, bien que d'origine alsacienne, c' était un jeune magistrat, proche du syndicat de la magistrature très ouvert aux idées progressistes. Nous nous entendions comme larrons en foire. Il m' avait confié une mission qui consistait à rendre intelligible, pour le commun des mortels le jargon juridique, un défi ! Une autre de mes missions consistait à mettre en place un observatoire des litiges de consommations, afin de créer un fichier national informatisé, consultable par tous les acteurs, magistrats, associations de consommateurs, organisations professionnelles, visant à réduire les abus. Ce projet dura deux ans avant la formalisation de son bouclage, c'était un projet interministériel, après de multiples arbitrages à l'hôtel Matignon, dans les services du secrétariat général du gouvernement, la Chancellerie mit son veto.

La Magistrature n'admettait pas que l'on joue dans sa cour. Nous étions déjà, en 1984, préoccupés par la montée des phénomènes de précarité dus aux effets de la montée du chômage. Dominique, qui avait un certain sens de la provocation, avait monté un cours, intitulé : "Le droit des débiteurs" qu'il dispensait gracieusement dans les écoles d'assistantes sociales. Nous élaborâmes un projet de loi, précurseur de la loi Neirtz, consacré au surendettement, qui resta sur le bureau de l'assemblée nationale, faute de temps nécessaire avant l'alternance de 1986. Les ministres passent c' est bien connu. Depuis mon arrivée, le ministère s'était transformé en secrétariat d'État, et son titulaire était devenu Henri Emmanuelli, qui avait aussi la charge du budget du ministère des finances. En ces temps, où le chômage montait

la consommation était devenue une préoccupation mineure. Il vaut mieux régenter les ressources que les dépenses. A la faveur de bouleversements administratifs, notre chef de mission s'était retrouvé promu au rang de Directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, service important du ministère des finances.

Il me demanda de rejoindre cette administration, ce que je fis bien volontiers. Rattaché, au département juridique, toujours chargé de mission, j'avais comme tâche de répondre aux nombreux consommateurs, dans la panade, confrontés à des problèmes souvent inextricables. Une de mes activités favorites fut de préparer les réponses aux questions orales ou écrites, posées lors de la séance du mercredi, à l'assemblée, elles arrivaient soit la veille pour les questions écrites, soit le matin pour les questions orales. Il fallait réagir au quart de tour, c' était excitant. Je connus aussi, à cette époque, le monde diplomatique. J' avais été nommé expert pour les problèmes d'assurance-vie à l'OCDE, j'assistais régulièrement aux séances qu'elle y consacrait. Le monde feutré de la diplomatie est un monde un peu surréaliste qu' il faut avoir connu. J' avais aussi, dans mes prérogatives à assurer la formation continue des magistrats concernant les problèmes de consommation. A cette occasion, je pus nouer tout un réseau de contacts serrés. Une magistrate, avec qui j' avais travaillé, au ministère des finances, Marie Annick, avait entre temps rejoint l' école nationale de la magistrature, comme responsable de la formation continue des magistrats. Elle me proposa de rejoindre son équipe, toujours avec le statut de chargé de mission, toujours détaché de la Banque de France. Mon job consisterait a essayer de développer une communication défailante entre les magistrats et l' école, et accessoirement, d'organiser la formation continue des magistrats dans les domaines que je maîtrisais. Ces trois

années, passées à la Consommation, furent les plus passionnantes de ma vie professionnelle. Une grande autonomie d' action, alliée à des possibilités de créativité débridées, me donna la chance de pouvoir m' éclater dans une ambiance de travail très conviviale. Je m' installais rue Chanoinesse, dans l' Île de la Cité, à Paris, siège parisien de l' école de la magistrature consacré essentiellement à la formation continue des magistrats. Les magistrats dont la formation initiale est dispensée à Bordeaux, sont, en effet, astreints à une formation continue obligatoire, dans les trois ans qui suivent leur sortie de l' école. Ma venue

à l' école était, au départ centré sur le besoin de développer la communication interne. Les magistrats en poste connaissaient mal l' action de leur centre de formation. Je créai donc un journal, qui avait pour vocation de vendre l' image de l' école. Rapidement, faute de moyens suffisants, le budget du ministère de la justice étant un des plus pauvres, le projet s' étiola. Je recentrais alors mes activités sur l' organisation de stages de formation divers. Outre les stages sur la connaissance des problèmes de consommation, que j' animais précédemment, j' organisais des formations sur le droit du vin et de la vigne. Au temps de mon passage à la répression des fraudes, j' avais fréquenté les milieux qui réglementent ces professions.

Des séjours en Champagne, en Bourgogne, en Bordelais, obtinrent rapidement, le bouche à oreille aidant, un très grand succès. Les professionnels étaient honorés de recevoir des magistrats ayant éventuellement à juger de leurs différents. Les réceptions étaient somptueuses, les vins servis exquis. On s' était rendu compte à l' école, que, à l' occasion d' affaires retentissantes, l' aptitude des magistrats à bien communiquer avec les médias était largement perfectible. Je fus donc chargé d' organiser, avec l' aide de grands

professionnels de la télévision et de la radio, un cursus d'aptitude à la communication. J'eus, à cette occasion, l'honneur de connaître des personnalités qui, maintenant mobilisent nos antennes.

A la Banque de France, on se rappela que j'existais, et que somme toute, après neuf années passées à l'extérieur je pourrais réintégrer. Cédant à d'aussi amicales pressions, je me demandais à quelle sauce j'allais être mangé. On me proposa un retour à la case départ, la fabrication des billets, avec pour choix La Défense ou Chamalières.

Pas encore prêt pour l' Auvergne, je pris rendez-vous avec mon futur patron pour négocier ma réintégration. Fort de mon expérience et de mes certificats élogieux je revendiquais un poste de responsable de la formation que j' obtins. La fabrication des billets était en pleine mutation technologique, on passait de l'impression à la feuille à l'impression en continu, un saut technologique de quarante ans en avant. Le budget consacré à la formation était colossal, j' eus à mettre en place les actions adaptatives nécessaires. Je me rendis compte rapidement qu'un effort de formation de cet ordre, passait obligatoirement par un changement des mentalités.

Mes collègues étaient de longue date, victimes de l' esprit "Etat-providence" en vigueur à la Banque de France. Cet état de fait résultait d'une part de la qualité d'employé statutaire, style fonction publique et d'autre part de la longue tradition syndicaliste liée au " Syndicat du livre" très présent dans toutes les entreprises d'impression. La réussite de cette mutation passait obligatoirement par les bouleversements nécessaires et l'acceptation des enjeux économiques et sociaux. Je proposais donc de créer un service de communication interne destiné à répondre à ces préoccupations. On m' en confia la responsabilité, en sus de

celle de la formation. La création d'un journal interne baptise "Le Cerfeuille", par référence à notre unité, Centre d'Études et de Réalisations Fiduciaires (Cerf). La fonction de rédacteur en chef d'un journal mensuel est une activité prenante, je n'obtins pas les moyens informatiques nécessaires à une telle entreprise.

J'avais l'occasion, fréquemment de rencontrer mes collègues auvergnats de Chamalières et Vic le Comte. Je me rendis, rapidement compte que la vie en province était beaucoup plus douce que celle dominée par le stress parisien. Il n'existait pas de service communication à la papeterie de Vic le Comte. Je convainquis rapidement la Direction générale que cette création était indispensable, rédigeais la définition du poste et posais ma candidature. Mon profil était en parfaite adéquation avec le poste.

Je débarquais avec armes et bagages en Auvergne. J'avais des moyens budgétaires et le personnel nécessaire pour créer cette unité de communication dont j'avais toujours rêvé. Je créais une plate-forme de publication assistée par ordinateur (PAO) et mis en place les actions de communication interne nécessaires. J'avais la possibilité de prendre une retraite anticipée, ce que je fis après trois ans. Enfin, j'allais planter mes choux, sans contrainte. Après ma cessation d'activité salariée, je pris quelque repos. J'avais décidé de ne pas laisser rouiller mes méninges, je démarrais une activité, quasiment bénévole de gérant de tutelles.

Après un agrément du Procureur de la République, qui fait vérifier, par la gendarmerie vos qualités de probité et de qualification à cette fonction, le juge des tutelles vous confie, sous son contrôle, la gestion des dépenses et ressources de majeurs incapables, sous curatelle ou tutelle. J'en eu jusqu'à douze à m'occuper. C'est une activité absorbante qui réclame plus de présence qu'un plein-temps. J'ai, depuis,

diminué le nombre de mes protégés, ce qui me permet entre autre de pouvoir écrire ces lignes, et de gérer ma collection de Monange.

Le samedi soir, après le turbin...

Les femmes de ma vie

Après être sorti brillamment d'HEC (hautes études communales) je démarrai à 17 ans dans la vie dite active. Muni de mon Cap, tout neuf, de monteur en chauffage, j'embauchai comme apprenti à 17 ans dans le " bâtiment ". À l'époque on faisait des semaines de 60 heures (6X10), comme j'habitais à Montreuil (banlieue est de Paris) je travaillais à Meudon (banlieue Ouest), donc départ à 5 heures du mat, bus-> métro (toute la ligne 9 pour les connaisseurs) ->bus pour embaucher à 7 h, le soir , débauche à 18 h, parcours inverse, retour at home à 21 h, 6 jours sur 7.

Le samedi soir, après l'turbin, l'ouvrier parisien... rentrait à la maison, prenait sa douche hebdomadaire, à cette époque on sortait d'une période de pénurie, on se douchait et changeait de sous-vêtements une seule fois par semaine.

Mes parents, un peu bourges, étaient partis dans leur maison de campagne dans le Loiret, dans la matinée.

Donc après m'être astiqué je rejoignais le QG des copains, un café de Saint-Mandé, " Les tourelles " après quelques flippers, quelques juke-box, on se dirigeait, pénatement vers le " Chalet du Lac " tout proche pour tester notre sex-appeal auprès du sexe opposé.

C'était un lieu enchanteur, dans le bois de Vincennes, un peu isolé dans la verdure, ce qui pouvait présenter quelques ouvertures. Il y avait trois orchestres, un moderne, un musette et un tango, qui alternaient. C'était un lieu rêvé pour entrer en contact avec la gent féminine.

Le dimanche après-midi on allait souvent au bal des " Corrégiens de Paris " qui était hébergé rue du Louvre dans les salons de la maison des journalistes. L'ambiance était sympa, en dehors des danses folkloriques qui passionnaient les autochtones, y avait des danses plus conformes à nos habitudes, où l'on pouvait espérer lever une corrézienne malheureusement elle était souvent chaperonnée par une mère ou un grand-frère.

Le terrain de prédilection était donc le " Chalet du lac ", c'est là que je connus la première amourette, avalé la première arête, comme disait tonton Georges. Elle s'appelait Jocelyne, physiquement, une sorte d'Anne Sainclair (en plus jeune) elle était juive d'origine, mais s'en défendait, je n'ai jamais compris pourquoi. Moi pas antisémite pour un rond, je m'en foutais complètement, par contre mes parents, quand ils la connurent, me tirèrent une gueule de six pieds de long.

Bien encadrée par ses grand-parents chez qui elle vivait, ses parents étant divorcés, elle n'avait droit qu'à la permission de minuit. Dès l'heure fatidique arrivée je la reconduisais chez les grands-parents, bien à regrets. Quelquefois elle rusait un peu et allait coucher chez une copine, 10 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, ce qui nous laissait un peu de marges. On profitait quelquefois de

l'absence de mes parents, pour se retrouver à la maison, en rusant comme des sioux pour éviter, la concierge. Là c'était des séances de lèche-pomme très appuyées, qui duraient des heures, mais sans franchir le rubicond, la vieille morale judéo-chrétienne était présente, dans l'ombre. À l'issue de ces pettings je ne vous dis pas dans quel état j'étais!

C'est là le sort de la Marine

Vint le temps du service militaire, nous étions en pleine guerre d'Algérie, sous prétexte de me protéger mes parents firent jouer leurs relations pour m'expédier, dans la Marine à Brest embarqué sur un rafiot pour 28 mois. Les adieux avec Jocelyne. furent déchirants, j'essayai quand c'était possible de revenir en perm pour la retrouver, ce n'était pas facile, et l'inévitable arriva, ce qu'avais tactiqué mes parents arriva, elle se fit séduire par un bellâtre, qui lui fit un petit Ogino, et ce fut terminé. J'en fus très affecté et développais une crise de furonculose psychosomatique, digestion de Jocelyne, gloup !

Nous étions à 90 % de notre temps à la mer, sur le "Guichen" sur lequel j'étais embarqué, à faire des ronds dans l'eau à quinze miles des côtes, pour user notre contingent de mazout annuel, afin de ne pas se trouver, l'année suivante avec des ressources réduites. Trimballé de bâbord à tribord et de la poupe à la proue, au gré des vagues de la Bretagne, ça durait quelquefois quarante longs jours et nuits, sans remettre le pied sur le plancher des vaches. À l'issue de ce périple, quand on abordait le "goulet" c'était la joie. Au Conquet, les vieilles matrones bretonnes scrutaient l'horizon et dès qu'elles voyaient les navires de la "Royale" se pointer, elles disaient à leurs filles :

"Marie-Jannick, lave ta culotte, l'escadre arrive !".

Dès l'accostage c'était la perm, quand on n'était pas consigné pour une broutille. On mettait nos beaux costumes de matafs, pour l'inspection avant la sortie, et dès avoir mis le pied-à-terre, on avait le "mal de terre" impression bizarre qui vous fait croire que la terre ferme roule et tangué autant que la mer.

On se ruait à Recouvrance au "Bal des veaux" pour trouver l'âme sœur. Moi qui n'étais qu'un pauvre matelot appointé à 50 francs par mois je n'avais pas toujours les moyens nécessaires à ces escapades. Avec d'autres copains, pas plus argentés que moi, on avait trouvé une combine. Conducteur de la voiture de l'Amiral " Le vieux", je sortais à son nez et à sa barbe le whisky des provisions de bord, réservé aux réceptions pour en disposer, moyennant finance, dans la boîte de jazz que l'on avait créée avec les copains, dans un vieux café exsangue. Le patron, un rapatrié d'Algérie, était fort content de voir son estaminet envahi par des étudiants Brestois. On avait installé notre "Teppaz" et l'on faisait danser tout le monde, au sous-sol au son des dernières nouveautés jazzistiques, les Jazz-Messengers" avaient nos préférences. Installés en maîtres dans l'affaire, on se tombait toutes les filles qu'on voulait.

De plus nos petits bénéfiques nous avaient permis de louer une piaule en ville. C'est dans ce contexte que je connu Mireille, très jeune brestoïse, elle avait dix-huit ans, étudiante toute juste sortie du bac. Elle était très mignonne de traits, mais un peu ronde, pourtant y'avait pas encore de "Macdo" ni de "Caca-Cola". J'étais son premier amour et elle me rejoignit souvent dans ma piaule, timide comme j'étais il ne se passa jamais rien de charnel. Après vingt-huit longs mois passés sur les mers, je fus démobilisé et je passais une semaine sous la tente avec Mireille. à Tréboul, toujours pas de consommation, mais des nuits passées ensemble blottis

amoureusement l'un contre l'autre.

Après la "quille "

Je regagnais Paris et mon boulot de monteur en chauffage à la grande semaine. Mireille, qui s'ennuyait de moi décida de me rejoindre à Paris, à la faveur d'un départ en vacances de mes parents. Elle passa une semaine à la maison et nous consommâmes pour la première fois, elle était vierge et moi quasiment aussi. Ce ne fut pas une grande réussite avec tant de candeur, et je me retrouvais, le matin avec des draps bien maculés.

Comment faire disparaître ces taches fautives sans que n'apparaisse une marque de pressing? La mère d'un bon copain fit le nécessaire discrètement. Un soir où nous étions attablés pour le repas, coup de sonnette à la porte, affolement général, j'ouvre, c'était Fernande une amie de ma mère, venue, soi-disant, me porter des œufs frais, je la reçus poliment sur le pallier. Fine mouche, elle fit son rapport à mes parents, je l'appris, par ricochet par la suite. Mireille regagna Brest et ses études.

Je la revis, tout à fait par hasard, une vingtaine d'année plus tard, elle animait une troupe de théâtre qu'elle venait me présenter au comité d'entreprise ou j'étais responsable. Heureux de nous revoir, nous avons égrené les souvenirs, elle s'était mariée sur le tard avec un comédien genre Le Poulain, qui lui avait fait deux enfants. Elle avait abandonné l'enseignement pour la comédie, avait monté une troupe " Le théâtre du Soleil" et en vivait tant bien que mal. Elle s'était affinée en vieillissant, avait une voix et une diction de professionnelle et un charme fou, intelligente et cultivée avec

ça, je n'aurais jamais du la quitter. Mais c'est toujours après qu'on se rend compte qu'on a raté le coche.

Premier bail

Avant de connaître Mireille, à la faveur d'une perm à Paris, j'avais connu, un soir de réveillon au "Chalet du lac" H., on avait flirté un peu poussé, elle correspondit avec moi quelque temps, puis m'avisa que c'était fini entre nous, qu'elle avait retrouvé son premier amant et allait couler des jours heureux avec lui

Quelque temps plus tard, après mon retour, elle m'appela pour une soirée chez des amis. Son amour l'avait larguée. Elle était de nouveau disponible, je devins son amant, quand le poisson eut été bien ferré, elle me mit le marché en main, ou tu m'épouses ou en en reste là. J'avais une folle envie de quitter le cocon familial, étant pris d'un accès de faiblesse je décidais de la marier.

Je me souviens de la première présentation de la donzelle chez mes parents, mon père m'avait dit, ironique : " C'est un retour de flamme ? ". Toujours délicat il lui déclara : " On dirait que vous avez toujours connu l'appartement ! " Ce en quoi il était complètement à côté de la plaque, celle qui l'avait bien connu, c'était Mireille Les rapports furent plutôt froids jusqu'à la naissance de notre première fille, Sophie, dix mois après notre mariage, merci Monsieur Ogino ! H. était une femme dont les seules préoccupations étaient, ma famille, ma maison, mes sous, certes pas bête mais complètement introvertie. Inexorablement elle fit le vide des amies (et concurrentes éventuelles).

Ayant besoin d'un peu d'air, je me lançais dans le

militantisme tous azimuts. Sentant que je lui échappais elle essaya de me convaincre de lui faire un deuxième enfant, je n'y tenais pas, mais faible une fois de plus, je le fis, Stéphanie fut notre deuxième fille. J'étais pieds et poings liés bloqué pour un nouveau bail. Les années passèrent. Toujours curieux de tout j'eus l'occasion de faire un stage d'analyse transactionnelle et ce fut un tournant de ma vie. Je pris conscience de la perception que les autres avaient de moi, pas négative comme je le pensais mais très positive, particulièrement auprès de la gent féminine. Cela ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd, frustré affectivement, j'eus quelques liaisons libératrices.

J'avais croisé dans ma vie militante une jeune femme, intelligente et séduisante, Jocelyne (encore une) et nous devînmes amants. Elle était de quinze ans ma cadette, divorcée avec deux enfants qui vivaient chez leur père. J'en tombais follement amoureux et décidai d'aller vivre avec elle. Je pris ma petite valise et passai à l'acte, pas père dénaturé, je continuais néanmoins à assurer l'entretien de ma petite famille. Nous vécûmes le temps d'une gestation ensemble, puis elle reprit ses enfants, frustré des miennes, je supportais mal la chose. Les filles me forcèrent la main pour que je revienne, ce que je fis. C'était reculer pour mieux sauter, on le verra quelques années plus tard.

Retour au bercail

La vie familiale reprit son petit train-train, H. passait le plus clair de son temps à déblatérer sur tous les gens du quartier chez sa copine. Certes elle faisait bien la cuisine, s'occupait des filles et dirigeait bien la femme de ménage.

Suite à une dépression consécutive à la naissance de Stéphanie, elle avait été mise en invalidité et touchait une pension conséquente. Le cycle des maîtresses reprit, elle le savait mais préférait sa petite quiétude à un esclandre. Je pris conscience que je ne finirais pas ma vie avec elle. Un beau matin je pris mes petites affaires personnelles et allais planter ma tente ailleurs. Je n'avais pas de liaison à ce moment et je me trouvais un studio minuscule à Gif-sur-Yvette. Passer d'un magnifique appartement à Versailles, avec tout le confort, à un taudis ne fut pas chose facile, mais je l'avais choisi et l'assumais. Nous régularisâmes par une procédure de séparations de corps, j'avais offert une pension alimentaire de 11 000 f/mois pour entretenir Stéphanie encore mineure et H. qui elle même n'était pas sans ressources. C'était le prix à payer pour apaiser ma conscience.

Je trouvais un studio confortable dans le 12e, mon quartier de jeune homme, et entamais la procédure pour trouver la femme de ma vie.

Installé correctement, ne me contentant pas de rester les bras croisés, attendant un signe du destin, je décidai de passer à l'offensive. Partant du principe qu'il vaut mieux être demandeur et choisir, que demandé et choisi, voire refusé je tranchai pour passer une annonce. Je passai donc une annonce un peu déjantée, dans " La centrale des particuliers " rubrique rencontres. Je m'y présentai comme un hédoniste quinquagénaire, fou de jazz, recherchant son complément. Le résultat allait être au-delà de mes espérances les plus folles, je reçus une bonne soixantaine de réponses.

Je fis une première sélection scripturale et éliminais une bonne quarantaine de candidates, je leur fis à chacune une réponse personnalisée, sympa et polie en leur souhaitant bonne chance. J'appelais au téléphone les rescapées, ce fut la deuxième sélection, à la fin du périple, il m'en resta une

bonne dizaine sur les bras. Je pensais à l'angoisse du responsable des ressources humaines chargé de trouver la perle rare dans une foule de candidatures. Je rencontrais donc la dizaine restante, soit à l'extérieur soit chez moi. Il faut que je vous raconte, l'extrême excitation de l'attente, quand vous avez été séduit par une voix, que vous avez imaginé la personne, que la sonnette de la porte d'entrée retenti, que vous vous trouvez face à face avec la personne imaginée et que vous confrontez la réalité à la fiction. J'abrégeais quelques entretiens, d'autres durèrent jusqu'au petit jour. À la sortie de ce tour de piste, il resta la crème des candidates, cinq jeunes femmes toutes plus séduisantes les unes que les autres, et pas bêtes avec ça. Cruel dilemme, qui choisir ? Pour affiner mon choix je conduisis des essais simultanés, sans aucune hypocrisie, j'avais tenu chacune informée de l'enjeu et de la démarche. Mener de front une vie affective avec cinq femmes en même temps demande une certaine santé, un art de la gestion de son emploi du temps, et de celui d'éviter les gaffes. Je fis face et n'arrivais pas à me décider, elles étaient aussi bien les unes que les autres. La situation se dénoua lorsque je rencontrais Marie, une sixième non prévue.

Marie

Marie qui avait enclenché la même démarche que moi avais rencontré, cet après-midi là un petit pépé qui vivait dans un mouiroir, il était entouré de trophées de chasse, hérités du temps de sa splendeur sociale. La concurrence était inégale, je triomphais. Au petit matin je décidais que c'était elle et que j'abandonnais ma quête. Elle était veuve d'un agent de la même entreprise que la mienne, pur hasard, avait

un fils mineur Damien qui vivait avec elle, et habitait un appartement dans le 17ème , près de la place de l'Etoile. Après avoir vécu un mois en résidences alternées, elle m'incita à la rejoindre dans les beaux quartiers, j'abandonnais la rue de Toul, dans le 12ème populeux pour la rue Bayen dans le quartier des Ternes. Ce fut une lune de miel, légèrement perturbée par l'omniprésence de Damien Ce dernier poursuivait des études attardées d'histoire pour une maîtrise hypothétique, son mémoire portait sur l'histoire de la marine à voile, étude très intéressante pour quelqu'un qui commencera sa vie active dans la banque. Il était très snob, pourri gâté, il fréquentait assidûment les rallyes NAP (Neuilly, Auteuil, Passy) de la " haute " et brillait avec l'argent sa mère, ça m'agaçait. Heureusement il disparu provisoirement de la circulation pour satisfaire à ses obligations militaires. Marie m'avait dit dès notre rencontre, qu'elle avait subi l'extraction de nodules au sein, assortie d'une chimiothérapie post-opératoire. C'était une femme hypersensible, artiste, douce et un peu féministe soixante-huitarde, genre bottines et jupes longues à fleurs. Un peu mystique elle refusa rapidement l'allopathie pour soigner son mal et sombra dans le charlatanisme et les sectes, malgré et contre mes mises en gardes. Elle fut même membre, un moment, de la "Scientologie "

Faute de soins efficaces, sa santé déclina et la "sale-bête" métastasa . Feu son mari, lui avait acheté un magasin de vente de laine, dans le 14ème, ce qui était rentable au sortir des années 68, le devint moins, elle dut le vendre pour ne pas tout perdre. Ayant vécu et étant née à la campagne, elle supportait de plus en plus mal la vie parisienne. Ayant eu l'opportunité de me créer un poste en Auvergne, nous partîmes vivre à Plauzat. Minée par la maladie, elle n'y vécut que quelques mois, avant d'être emporté par des métastases

au cerveau. Sa fin fut atroce, j'en garde encore les stigmates.

Nouvelle quête

Ma période de deuil digérée, je décidai de reprendre ma quête du bonheur. La méthode était bonne, il fallait un peu l'affiner, compte-tenu de mon expérience. J'avais remarqué qu'il y avait trois catégories principales de répondeuses. Les célibataires, atteignant ou dépassant la quarantaine, si elles étaient restées célibataires à cet âge, ce n'était pas sans raison. Les veuves, inévitablement, un jour ou l'autre, on allait être confronté aux qualités du défunt. Comme tonton Georges l'a si bien chanté, " Une fois qu'ils ont cassé leur pipe, les morts sont tous de braves types ". Les divorcées, par contre, avaient choisi ou subi leur séparation. Je décidais de concentrer mes recherches sur cette dernière catégorie. En Auvergne, la zone de chalandise était plus réduite qu'en région parisienne, je passais donc une annonce, toujours aussi déjantée, dans le journal d'annonces local.

Le rendement fut moindre, les Auvergnates étant moins sensibles à l'humour au second degré que les Parisiennes, je ne reçus qu'une trentaine de réponses et après les procédures d'élimination décrites plus-haut il ne me resta que trois candidates crédibles. J'eus plusieurs liaisons de quelques mois avec elles. L'expérience ne fut pas probante, puis je rencontrai Nadine. Elle était de seize ans ma cadette, jolie, un mélange de Marylin et de Miou-Miou, blonde à croquer. Je pensai qu'elle avait un Œdipe refoulé, ce qui ne se révéla pas tout à fait exact par la suite. Divorcée, elle avait un fils Steve, âgé de quatorze ans, quand elle vint s'installer à la maison. C'était un enfant renfermé, trimballé de droite et

de gauche, quasiment autiste. Il préparait un cap de maçon et était interne. On ne le voyait que le week-end, je lui avais installé une chambre sympha, où il passait 23 heures par jour plongé dans ses jeux électroniques. Il descendait uniquement pour les repas, qu'il dégustait coudes sur la table, le nez dans son assiette, un estomac!.

Nadine était employée dans une officine informatique où elle faisait de la saisie. Elle fut licenciée économique, peu après. Elle avait passé un monitorat d'auto-école, nous décidâmes de faire une création d'emploi et d'ouvrir une auto-école. Après une étude de marché sérieuse, l'obtention d'une aide à la création d'emploi, la location d'un local ad-hoc, l'entreprise " Nadine auto-école " naquit. J'assurai la gestion, la comptabilité, les permanences bureau, Nadine la partie pédagogique. Ce fut un succès. Quelques années passèrent, St. était de plus en plus invivable, comme il était émancipé, je suggérai de lui trouver une chambre en ville. J'avais pris conscience que N. s'intéressait plus à mon compte en banque et à ma collaboration gracieuse qu'à ma personne. De plus, je m'aperçus que la chambre en ville de Steve servait à Nadine, à des leçons très particulières. Un jour je pris le mors aux dents, rassemblais ses petites affaires et les déposais en vrac dans son auto-école, pour solde de tous comptes. Exit Nadine.

Ce soir j'attends Madeleine!

Toutes affaires cessantes, je repassais une annonce dans le petit journal local. La quête du bonheur est vraiment une tâche épuisante. J'eus quelques liaisons hygiéniques, et je rencontrai Madeleine, car ce soir là je l'attendais, j'avais même acheté du lilas et des bonbons. Madeleine avait déjà usé deux hommes, un dont elle avait divorcé, l'autre qui l'avait quitté pour le cimetière, jamais deux sans trois, je n'allais pas lui jeter la première pierre. Elle était mon opposé total, fille de la petite bourgeoisie cantalouse, son père avait été pharmacien à Mauriac, un notable qui recevait tout le gratin local. Sa mère tenait table ouverte à l'épiscopat local, et à Mauriac l'épiscopat local n'était pas particulièrement progressiste. Elle était très bon chic bon genre, carré Hermès et jupe plissée, très pieuse, voire intégriste. Moi avec mes jeans et mes dockside, mes chemises à carreaux et mon hédonisme athée, je détonnai un peu. Mais vous savez, les extrêmes s'attirent, elle voulait découvrir le goût du péché défendu et moi tâter de la petite bourge provinciale.

Elle vint s'installer chez moi avec ses bijoux de famille, son argenterie et ses bonnes manières. Elle avait la particularité de dresser des tables sophistiquées, qui impressionnaient l'auditoire, l'impression baissait de deux crans quand les convives découvraient les trésors de sa cuisine. Le contenu n'était pas à la hauteur du contenant. Elle adorait la ville et ses salons de thé mondains, moi j'avais déjà donné durant les cinquante premières années de ma vie, j'avais opté pour la campagne. Un jour après une solide engueulade, elle repartit pour la ville, avec ses bijoux de famille, son argenterie et ses décors de table. Suivit une période où je m'adonnais au stupre et à la fornication.

Dernier bail

Il y a maintenant huit ans révolus, je fis la connaissance de Charlotte, toujours par la même voie, c'est une femme charmante, de quatre ans ma cadette, intelligente et agréable. Elle était divorcée, avait eu trois filles de son précédent mariage. Un soir elle arriva à la maison, avec sa trousse de toilette et sa brosse à dents. Depuis elle ne l'a plus quittée, sentant que c'était la femme de ma vie, je l'épousais peu après. Certes, à nos âges, reconstruire une vie de couple n'est pas toujours facile, après la période de lune de miel, vient le temps où les sentiments s'émoussent. La tendresse et la complicité remplacent l'amour fou. Charlotte va de temps à autre voir ses petits-enfants, moi, pendant ce temps, je garde la pépette (une adorable cairn-terrier) et j'en profite pour chasser le Monange en Corrèze.

Bref, c'est établi un consensus qui satisfait les deux parties. En dehors de ça on est bien ensemble, pourvu que ça dure !

De La Siauve à Caracas

L'histoire d' Annie est indissociable de celle de sa mère Marie-Antoinette. Annie qui vit actuellement à Caracas, au Venezuela est née en 1943 à Brive, en Corrèze. Sa mère Marie-Antoinette était née en 1915 à La Siauve, hameau situé sur la commune de Neuvic, non loin du berceau des Monange à Sérandon. Marie-Antoinette était la fille de François, né au Battut, hameau de Sérandon en 1898 et d'Eugénie Besse. François, son père, était lui même le descendant de son arrière grand-mère Marie, fille du Gabriel dont j'ai parlé par ailleurs. Souvenez-vous, c'était celui qui était à la tête d'un patrimoine de 1,6 millions de nos euros actuels, à son décès. Marie, sa fille avant de convoler en justes noces avec Jean Quittet, eu un fils naturel, autre François, né en 1838, arrière grand-père de Marie-Antoinette.

Marie-Antoinette naquit donc à Liginiac dans la chaumière familiale. Le père de Marie-Antoinette, François, arrondissait des fins de mois difficiles avec un emploi supplémentaire de cantonnier. Les millions de l' arrière grand-père avaient disparu au fil du temps. Marie-Antoinette, fille aînée, s'occupa dès son plus jeune âge de ses frères et sœurs durant les absences de ses parents occupés à leurs travaux champêtres. Elle ne pouvait fréquenter l'école, pourtant obligatoire depuis Jules Ferry, que l'hiver, deux mois

seulement, lorsque François et Eugénie étaient disponibles pour s'occuper de la nichée. A treize ans, elle commence sa vie de salariée, bonne à tout faire, chez des instituteurs de l'école de Palisse. Il n'y avait pas, bien sûr d'eau courante, il fallait aller la chercher au puits, loin de la maison. Le lavage, la vaisselle, la toilette en réclament beaucoup, elle s'exécutait avec bonne grâce et dévouement.

La totalité de ses gages revenait, bien entendu à ses parents. Elle trouva une autre place, à Neuvic, comme domestique dans un château possédé par un riche marchand de toile de Neuvic. Cette vie lui pesant elle partit à Paris chez une actrice, comédienne de renom, comme bonne à tout faire. Ensuite elle continua sa carrière chez un comte italien, marié à une Française. Le comte, très mondain, avait conditionné l'embauche de ses femmes de chambres à un essai d'amidonnage et de repassage de ses chemises. Marie-Antoinette gagna le concours et fut embauchée. Le train de la maison était important, une cuisinière étant partie, Marie-Antoinette introduisit Jeanne sa jeune sœur dans la place. La zizanie survint entre les deux sœurs, elles partirent ailleurs.

Marie-Antoinette retrouva une place, dans la banlieue chic de Paris. C' était une grande maison dans un parc, il y avait des pavillons indépendants, un pour chacun des trois fils et leur famille. Marie-Antoinette bénéficia d'un plus petit pour elle. L'été tout ce monde migrait dans une propriété familiale près d' Arcachon, Marie-Antoinette suivait. C'était l'époque de l'arrivée des Allemands à Paris. Les fils partirent à la "Drôle de guerre" et Marie-Antoinette regagna La Siauve.

Revenue chez ses parents, Marie-Antoinette chercha un nouveau travail et le trouva : femme de chambre à l'hôtel Bellevue à Neuvic. César Manzano Ortéga, réfugié républicain de la guerre d'Espagne y logeait. Sa femme

espagnole, elle aussi, était venue l'y rejoindre, incapable de s'intégrer, elle repartit. César, célibataire de facto, séduit Marie-Antoinette et vit avec elle. Il avait trouvé un job d'électricien au barrage de La Triouzoune à Neuvic, et gagnait sa vie correctement. De plus, c'était un spécialiste des ondes courtes, constructeur d'appareils de radio, aptes à recevoir les messages de Radio-Londres. Ses compétences n'échappèrent pas aux réseaux clandestins de la résistance. Ils trouvèrent facilement une maison, en location à La Siauve "Chante-Coucou", près de celle de François et Eugène. Les relations du couple devinrent orageuses, à la suite d'une dispute.

Marie-Antoinette part à Pontgibeau, travailler comme femme de chambre, chez un obstétricien de la ville. Elle y accouche en 1941 du premier enfant de César, Gérard. Elle revient ensuite à La Siauve, mais César ayant perdu son travail au barrage, ils partent à Brive, à la Pigeonnerie près d'Ussac. César, ayant le mal du pays, tente un retour, il est arrêté par la police française et incarcéré. Marie-Antoinette, enceinte, fait le déplacement, et obtient sa délivrance. Lors de son retour, Annie naît en 1943, à l'hôpital tout proche de la Pigeonnerie. César a trouvé un travail, à Brive chez Philips, dans la conception de postes radio. Pas très ponctuel, dans son travail, les Allemands le critiquent, ils le soupçonnent surtout de travailler pour la résistance. D'ailleurs il construit des postes de radio à la maison.

La guerre finie, le calme revenu, César a bien du mal à se recaser. En 1947 il décide de prendre le bateau et de chercher fortune au Vénézuéla. Pour tout subsides, il laisse à la famille deux postes de radio à vendre. L'émigration s'étant bien passée, César demande à Marie-Antoinette, Gérard et Annie de le rejoindre. Après un voyage ferroviaire de Neuvic à Gênes, la famille embarque sur le "Jâgello", vieux rafiot,

ancien transport de troupes déclassé pour Caracas. Les conditions de vie, à bord sont déplorables, les bannettes dans les soutes entassent les passagers. On se croirait dans un univers de camp de concentration. Nos trois larrons ne vivent vraiment que sur le pont, lorsque l'état de la mer le permet. Elle le permet peu d'ailleurs, la traversée est un enfer, le "Jâgello" est ballotté, tel un bouchon, de la poupe à la proue au gré des tempêtes. Le bateau ne survivra pas d'ailleurs à cette épreuve, il finira ses jours, à la ferraille, à Caracas. À leur arrivée, ils s'installent dans un appartement de deux pièces, situé dans un patio, dans une grande maison, où habitent de nombreux immigrants, pour la plupart d'origine italienne ou espagnole. César y avait déjà établi ses quartiers, après avoir trouvé un travail au ministère des télécommunications. Il avait envisagé d'émigrer aux USA, mais, les autorités conscientes de ses capacités ont tout fait pour faire échouer l'entreprise. La main d'œuvre compétente manquait.

La famille demeure deux ans dans ces deux pièces. César qui a réussi ouvre alors un commerce de mercerie à Caracas avec une boutique et un logement au dessus. Marie-Antoinette tient la boutique pendant que César œuvre au ministère des télécommunications. La femme légitime de César, qui prétendait être à l'agonie arrive alors à Caracas, sous prétexte de leur confier leur fille avant sa mort annoncée. Cette maladie, se révéla, par la suite, être toute diplomatique, car elle enterra César et lui survécut de longues années.

César trouve un bon job à la société Philips nationale, il a désormais de gros moyens, il roule en Studebaker, et loue une grande maison dans un quartier chic de Caracas et s'y installe avec sa légitime et sa fille. Marie-Antoinette de son côté tient toujours la boutique de César, elle décide de revenir

en France. Elle prend le bateau avec ses enfants Gérard et Annie, et débarque avec son mobilier à Cannes. Durant son séjour au Venezuela, elle a sympathisé avec Yvette, une Française mariée à un espagnol immigré comme elle. Yvette a conservé une habitation à Toulouse. au débarquement, à Cannes, Marie-Antoinette qui a investi toutes ses économies dans le voyage, n'a plus suffisamment d'argent pour le dédouanement de ses meubles, elle est contrainte de les laisser en dépôt sur place. Marie-Antoinette part avec ses deux rejetons par le train à Toulouse. Nous sommes au sortir de la guerre, les logements sont rares, surtout les meublés. Elle traîne avec Gérard et Annie de chambre d'hôtel en chambre d'hôtel; chaque mois, il faut en changer, la législation l'exige. Il faut bien vivre, elle écume les petits boulots, puis trouve un emploi de bonne à tout faire chez un hôtelier. Annie qui a maintenant huit ans va à l'école des filles, dans une classe pour retardés mentaux, Annie qui n'est pas bête, a le défaut de manier mieux l'espagnol que le français, Gérard itou chez les garçons.

Après un an, Marie-Antoinette décide que la misère, au soleil est plus douce qu'en France. Elle vend ses meubles récupérés entre temps et reprend le bateau via Gênes pour Caracas avec ses ouailles. Arrivés à La Gilaira, port de Caracas, on lui refuse le visa d'entrée, il n'était valable qu'un an. Menacée de retour en France, elle obtient après de multiples palabres le droit de faire un séjour d'attente, pendant un mois à Fort de France, en Martinique. Yvette, son amie obtient les précieux visas. Il ne reste plus à Marie-Antoinette, qu'à vendre ses bijoux pour pouvoir payer l'avion du retour à Caracas. Le permis de séjour était d'un mois, hors aucun bateau n'était prévu avant l'expiration de ce délai. au retour, Annie est recueillie chez Yvette. Gérard, lui, par des amis italiens de César, qui avait beaucoup aidé les

immigrants arrivés au Venezuela, certains s'en souvenaient. Marie-Antoinette, quant à elle, vit alors dans un petit hôtel fréquenté par des immigrants italiens. La famille est éclatée, d'autant que César ignore tout de ce retour. Des amis de César lui prêtent 15 dollars, petite mise de fonds, pour ouvrir un commerce ambulante de colifichets.

Le commerce marche bien, Marie-Antoinette avait fait ses armes de vendeuse dans la boutique de César, les bénéfices lui permettent de récupérer ses enfants, qu'elle met à l'école publique. Marie-Antoinette vend sur les marchés ambulants le matin. Elle se lève à trois heures pour être en bonne place à quatre heures avant l'arrivée des premiers clients, ou concurrents. L'après-midi, elle tient une échoppe permanente sous les arcades d'une rue commerçante de Caracas. C'est un endroit fixe avec une armoire fermant à clé, dans un passage de rue. La police vérifie régulièrement les autorisations données en bonne et due forme formalités auxquelles, Marie-Antoinette ne se soustrait pas. Un jour, brusquement, son autorisation, pourtant valide, n'est plus valable. Elle se retrouve, manu militari en prison.

Après trois jours, durant lesquels les enfants sont livrés à eux-mêmes, une voisine l'a fait relâcher. La situation devient difficile pour nourrir ses deux enfants, avec pour seule ressource le revenu du travail de l'après-midi. Annie contacte son père, César, qui savait que sa deuxième famille était revenue. Quelques années plus tard, en 1959, il leur achètera un appartement. La vie normale reprend, Annie obtient son bachot avec une spécialité de comptabilité secrétariat. Gérard a fait une école technique d'électricité. Suite à un stage effectué durant un an à Grenoble pour une spécialisation en haute tension, il a obtenu un poste à la Compagnie nationale d'électricité. Annie, quant à elle, a trouvé un job d'assistante en statistiques dans une société de cosmétiques. Ils gagnent

bien leur vie tous les deux et contribuent aux dépenses familiales, Marie-Antoinette arrête son travail. Annie continue, la nuit, ses études à l'université. C'est très dur de mener à la fois une activité professionnelle le jour et une activité estudiantine la nuit. Sa santé l'oblige à surseoir, provisoirement, à ses études. Durant cette coupure, Marie-Antoinette et Annie font, en avion, en 1964, un retour aux sources, à La Siauve, pour visiter les grands-parents. En 1967, Annie reprend ses études nocturnes, durant onze ans. Cela débouchera sur un Master en administration, et une habilitation de Commissaire aux comptes. Forte de ses connaissances, Annie fréquente plusieurs entreprises, avant d'entrer, par la grande porte, à la Cantv, en 1972.

En 1973, elle rencontre Gérardo, qui travaillait à la compagnie depuis sept ans, mais dans un autre bâtiment. Ils se marient en 1975. Gérardo devait logiquement devenir le Président de Cantv, grâce à ses compétences, reconnues au niveau mondial en matière de télécommunications, il est devenu le consultant incontournable que recherchent les experts mondiaux. Mais ses convictions politiques, plutôt guévaristes ont fait que le poste lui a échappé. Gérardo démissionne de Cantv et se consacre uniquement à ses activités de consultant. Annie le suit deux ans plus tard, après qu'on ait préféré la nomination d'une personne proche des milieux politiques, à la sienne. Après avoir tenu un poste de chef comptable d'un centre plurimédical, elle reprend un poste similaire à l'hôpital universitaire de Caracas, le plus gros établissement du pays. Un ami, camarade de promotion de l'université, Président de Caveguias, organisme qui gère les pages jaunes de l'annuaire des postes au Venezuela, lui offre un poste. La compagnie est privatisée, il part, elle reste. Elle est actuellement le numéro deux de la compagnie, elle remplace le Président lors de ses absences, elle devrait

logiquement, bientôt devenir le numéro un.

Gérard le frère, d' Annie a disparu en mer lors d'un vol de reconnaissance en avionnette. Les hélicoptères habituellement utilisés étaient indisponibles ce jour-la. Il effectuait un vol de surveillance des lignes haute tension. On ne retrouva jamais ni l'avion ni les corps. Marie-Antoinette était en visite ce jour-là en Corrèze. Elle s'effondra en apprenant la nouvelle. Frappé par le destin, a vingt huit ans, il laissait une femme et deux orphelins. J'ai fait la connaissance d' Annie et Gérardo par Internet, lors de ma recherche généalogique. Ils ont eu deux enfants charmants Gérard et Mélanie, qui ont profité de la présence de Marie-Antoinette, leur grand-mère pour s'initier aux mystères de la langue et de la culture française. Cette dernière devait s'éteindre à soixante seize ans chez sa fille, heureuse et enfin apaisée. Elle eut une vie dure. Dans ses dernières années, elle s'était mise à la peinture, à la broderie. Ses travaux sont d'une telle qualité que son âme règne encore dans la maison. Je peux en témoigner, lors de la visite que je fis a Annie, récemment à Caracas elle était tellement présente, comme pour me saluer, moi son cousin à la septième génération.

Annie et Gérardo ont conservé la maison familiale de La Siauve, et c' est un plaisir de les rencontrer, lors de leur visite estivale sur la terre des Monange. Cette année, ils m' ont rendu visite à Plauzat. Nous avons bavardé avec Annie de la famille. Nous avons évoqué le sort des enfants de François et d'Eugénie Besse, ses oncles et tantes, frères et sœurs de Marie-Antoinette. Je recherchais la trace des enfants de son oncle Mathieu, Ils sont quatre, Jean émigré au Québec, Christiane et Jacques installés dans la région parisienne, que je pistais en vain sur Internet, et Bernadette issue d'un second mariage que j'ai retrouvée, installée en Normandie.

Deux jours après la visite d' Annie, je reçus, par Internet,

un courrier électronique de Jacques, il m'avait pris pour son frère Jean. après un échange, nourri de nos impatiences, nous avons échangé nos coordonnées. À l'occasion d'une nouvelle visite d' Annie, elle a pu prendre langue avec son cousin Jacques, qu' elle n' avait pas contacté depuis son enfance.

Un du 93 de la rue Lauriston

Préambule

Mon oncle Raymond Monange, enfant des banlieues, abandonna très jeune son métier de peintre en bâtiments à Montreuil pour celui plus lucratif de proxénète à Pigalle.

J'ai découvert un peu par hasard son histoire qui avait été soigneusement occultée par notre famille. J'en ai parlé dans mon livre auto-édité « La saga des Monange » .

Condamné une première fois, il choisit l'engagement aux « Bats-d'Af » pour échapper à sa peine. Il y connut à Tataouine tout le gratin du futur grand banditisme. Après la fin de la « drôle de guerre », il fit son entrée dans la bande à Lafont du 93 rue Lauriston et participa comme cadre, à la création de la « Brigade nord-africaine, BNA », sous les ordres de Lafont, et équipé par Joanovici, aux exactions, sous l'uniforme allemand, contre les maquis de Tulle et Périgueux. Impuni à l'issue de la fin de la guerre il reprit ses petites affaires ordinaires et fit quelques coups de main avec la bande de Pierre Loutrel alias « Pierrot le fou ». Il y retrouva ses anciens amis des « Bats-d'Af » Abel Danos et Jo Attia entres-autres. Arrêté un peu par hasard, sous une fausse identité, il fut identifié et inculpé pour intelligence avec l'ennemi. Condamné à mort, il fut fusillé au fort de

Montrouge , le 13 mars 1952 en même temps que son complice Abel Danos.

Obséquieux envers Abel Danos dit « Le Mammouth », dans le milieu on appelait Raymond : « La Soubrette »

Histoire de « La soubrette »

Engagé volontaire à l'âge de 18 ans, dans la Légion Etrangère, il est mobilisé en 1939 comme sous-officier volontaire dans les Corps Francs, décoré de la croix de guerre, et cité à l'ordre du régiment.

Démobilisé, à la fin août 1940 il travaille comme peintre avec son père « l'Auguste ». Il retrouve Klen d'origine allemande qu'il avait connu avant la guerre dans la Légion étrangère qui vit du produit de la prostitution et de trafics avec les Allemands.

Monange d'après une de ses maîtresses aurait d'abord refusé de se mettre au service des Allemands.

Puis en janvier 1942 il est arrêté comme souteneur par la police française et condamné à un an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de la Seine il est relaxé par la cour d'appel de Paris.

Détenu à la Santé jusqu'en octobre 1942 il aurait été mis à la disposition des autorités allemandes et incarcéré à la section des détenus politiques. Ce serait sur l'intervention de Klen qu'il aurait été libéré en janvier 1943 de la prison du Cherche-Midi. Il fêta sa sortie de prison au cours d'un festin avec Klen sa maîtresse et deux autres prostituées, le même jour Klen lui remit la somme de dix mille francs en présence de son hôtelier qui connaissait déjà Klen comme un actif agent de la Gestapo. Celui se vantait d'avoir déjà été

condamné à mort en 1940 par un tribunal militaire français pour sabotages et reconnaissait avoir largement mérité sa condamnation.

D'après cet hôtelier Klen avait sous ses ordres de nombreux souteneurs du quartier de Barbès dont Monange et leurs activités s'exerçaient particulièrement contre les israélites et dans les affaires d'or ou de bijoux. L'appartenance de Monange à la police allemande semble démontrée par un rapport rédigé de sa propre main le 26 novembre 1943 et adressé à son patron Klen dans les circonstances suivantes. Le 26 novembre 1943 Monange est arrêté par la police française parce qu'il circulait sur la voie publique après l'heure du couvre-feu. Il exhibe alors un Ausweiss délivré par la Gestapo de la rue des Saussaies, non validé pour la période présente.

Après avoir pris contact avec la Feldgendarmarie, la Police reçut l'ordre de le libérer à 5 heures du matin. Aussitôt après il relate l'incident dans un rapport adressé à son chef Klen, qui fut retrouvé au domicile de ce dernier, il y signale l'attitude germanophobe des policiers français et d'une autre personne retenue avec lui au commissariat. L'hôtelier de Monange a reconnu formellement l'écriture de Monange sur ce rapport et signalé par ailleurs que Monange et Klen ont travaillé un certain temps ensemble, mais qu'ils se sont séparés par la suite, Monange reprochant à Klen de garder par de vers lui le produit de leurs perquisitions. Les deux hommes ne se cachaient nullement pour parler de leurs exploits en public et l'hôtelier vit à deux reprises Klen remettre dix mille francs à Monange.

C'est à la suite de leur séparation que Monange passe au service de Lafont-Chamberlain. Monange prétend qu'il passa au service de Lafont pour échapper au STO et au marché noir jusqu'à la fin mars 1944. Sollicité alors par deux agents de la

rue Lauriston il aurait été contraint de se rendre chez Bonny ou il fut présenté à Lafont, qui le mit dans l'alternative d'être remis aux autorités allemandes ou de servir en uniforme allemand, en qualité de sous-officier dans la légion nord-africaine qu'il venait de créer. Pour lutter contre le maquis dans la région de Limoges Tulle et Périgueux.

La brigade nord-africaine

Les quatre sous-officiers et officiers français, en uniforme allemand encadraient des hommes de troupes nord-africains habillés en costume de ski bleu marine. Leur solde était de 5000f par mois pour les hommes de troupe et de 5500f pour les caporaux, les armes étaient fournies par les allemands l'argent par les SS et l'équipement par Joanovici. Le commandement fut confié à Lafont qui avait le grade de capitaine, Bonny était plus spécialement chargé des interrogatoires des patriotes arrêtés qui étaient contraints aux aveux sous l'action de mauvais traitements ou de la torture en baignoire. Nombre d'entre eux furent déportés, quelques-uns exécutés sur place. Des pillages de grande envergure furent organisés jusqu'à la fin 1944, terrorisant les habitants qui n'osèrent plus sortir de chez eux. Le départ de Paris eut lieu le 11 mars 1944 et la légion fut divisée en cinq sections, une vers Montbéliard, l'autre sur Périgueux commandée par Villaplana, et les trois dernières sur Tulle sous le commandement de Lafont, le groupe de Tulle auquel appartenait Monange fut cantonné à l'hôtel St Martin. La femme de chambre de l'hôtel rapporte que Raymond aurait déclaré : « Pour moi plus il y a de bagarres, plus je suis content ».

Café de la Rotonde à Tulle : le 18 mars 1944 un groupe de cinq amis fête l'enterrement de la vie de garçon de l'un d'eux. Vers 15 heures survint un individu armé d'un revolver revêtu de l'uniforme allemand et accompagné d'un Nord-Africain qui fit sortir les consommateurs et les aligna sur le pont de la Vézère. Leur disant les bras levés ou je vous abats comme des chiens, il vérifia leurs papiers d'identités, en les injuriant et en frappant certains d'entre eux à coups de pied. Il les laissa se disperser. Sur présentation de sa photographie, Monange fut formellement reconnu en 1949.

Café « le bon vin » : deux résistants qui consommaient, dans ce café, le 18 avril 1944, furent appréhendés et conduits à l'hôtel St Martin, au vu de sa photographie, ils reconnurent Monange comme étant un de ceux qui avaient procédé à leur arrestation, puis à leur interrogatoire à l'hôtel St Martin. L'interrogatoire fut conduit par Monange avec beaucoup de brutalité, pour leur faire avouer où était l'emplacement d'un maquis, il les frappa à coups de poing et de cravache au visage et à la tête. Alors qu'un des membres de la légion tentait de le calmer, il s'écria : « Ah vous ne savez pas ce que c'est que la Gestapo, et bien je vais vous l'apprendre moi ». Aucun des deux résistants ne parla, un fut relâché après huit jours, l'autre fut enfermé au fort de Vincennes d'où il s'évada.

Le 18 avril 1944 vers 17 heures, Georges Bessoux, âgé de 24 ans, circulait à proximité de la gare de Tulle. Il fut abordé par deux individus qui lui demandèrent ses papiers. L'un d'eux était armé d'une mitraillette, l'autre portait un uniforme allemand c'était Monange, les papiers n'ayant pas paru en règle ils voulurent lui passer les menottes, il refusa en protestant de son innocence. Monange le frappa de ses poings et avec les menottes, pendant que l'homme en arme tirait une rafale de mitraillette dans ses jambes. Monange essaya de le

remettre sur ses pieds, mais la victime était incapable de tenir debout. Il fut hospitalisé du 19 avril au 16 août 1944 pour fracture de la jambe droite par balles, blessures par balles à la jambe gauche et contusions à la tête par coups de crosse. Le 19 mai 1948 il fut réformé définitivement, avec pension permanente. Son père a déclaré que, depuis cette époque, son fils ne jouissait plus de toutes ses facultés mentales, ses blessures ont provoqué chez lui des troubles cérébraux et de fréquentes pertes de mémoire. Avant cette agression, il travaillait à la préfecture de Tulle et, était promis à un brillant avenir, titulaire de ses deux bacs, il préparait sa licence en droit.

Madame Sol est arrêtée, à son domicile le 4 mai 1944 à Brive, par deux Allemands et deux Français de la Gestapo, dont Monange, qui lui volèrent une montre en or et un poste de TSF, au cours d'une perquisition, elle fut conduite à l'hôtel St Martin, et ne recouvra sa liberté qu'au bout de trois semaines. Au cours de son transfert Monange lui décrit les supplices qui seraient infligés à son mari, résistant, en cas d'arrestation : ongles et yeux arrachés, oreilles coupées, sans compter le reste, il ajouta que dans trois mois les maquis auraient disparu grâce à l'énergie de la répression.

Les époux Rheims qui faisaient partie de la résistance furent arrêtés le 6 mai 1944 à Bessac en Corrèze par des agents de la gestapo, détenus pendant quatre mois à la prison de Limoges, ils furent libérés par l'avance alliée, confrontés avec Monange, ils le reconnurent formellement comme un de ceux qui avaient participé à leur arrestation et qui assuraient leur garde.

Monange quitta Tulle, à la fin mai 1944, sur l'ordre de Lafont pour arriver à Périgueux, pour prendre le commandement de la légion nord-africaine, comme lieutenant, en remplacement de Villaplana. Son arrivée à

Périgueux a été marquée par une plus grande activité dans la lutte contre la résistance par des opérations menées par la légion ou la police allemande. Le Pc de la légion était situé au siège de la BNCI de Périgueux, tous les témoins entendus indiquent que le chef était le lieutenant Raymond.

Une vingtaine d'otages furent fusillés à Brantôme par un peloton d'exécution de la légion nord-africaine, commandés par un sous-officier, la présence en leur sein de Raymond n'est pas établie.

En juin 1944 à Mussidan 49 otages furent fusillés par un peloton de Nord-Africains en présence de cinq ou six Français en uniforme allemand, nul doute que le responsable de la brigade, Raymond ait été absent.

Le 20 juin 1944 au Château de la Feuillade, ou trois maquisards trouvèrent la mort, le même jour au Château Levêque et à la chapelle Gonnagay où plusieurs patriotes furent arrêtés la présence de Raymond est établie. Le sieur Pasquier, instituteur arrêté par Monange, ce jour-là a confirmé la présence de Raymond, au cours d'une halte à la Chapelle Gonnagay, Monange lui avait déclaré : « Je suis le chef de la légion arabe, je n'ai pas peur du maquis, d'ailleurs j'ai appartenu à la Légion Étrangère ».

Madame Godichon atteste la présence du lieutenant Raymond vers 11 heures au village de Pessard, commune de Château-Lévêque qui fut encerclé par la brigade nord-africaine, pendant que Raymond se livrait à une fructueuse perquisition chez les Coraval, les deux Allemands de la Gestapo interrogeaient le père, la mère, la fille. Ils fusillèrent le père et arrêtèrent la fille qui fut conduite dans un des camions de l'expédition. Vers 15 heures, Raymond se trouva à la Chapelle Gonnagay où furent arrêtés deux autres personnes dont le sieur Rate qui eut sa maison pillée.

Ce même jour, Madame Lagarde, garagiste est sommée

d'ouvrir son garage, accusée de sabotage et malmenée, pendant qu'un jeune passant voulant prendre sa défense est roué de coups.

Furieux de ne pouvoir dépanner leur voiture, Raymond et un certain Willy qui l'accompagnait tirent des coups de revolver dans les fenêtres avant de se retirer.

Le 19 juin 1944 un veilleur de nuit de l'hôpital de Périgueux fut arrêté par Raymond, dans un café sous prétexte d'avoir insulté la police allemande. Giflé et battu tant par Raymond que par ses Nord-Africains, il fut gardé pendant quatre heures à leur PC.

Arrêtée le 10 juillet 1944 Madame Bernard fut conduite devant Monange qui l'interrogea sur le maquis dont son mari devait faire partie. Comme elle ne répondait pas de manière satisfaisante, après l'avoir menacée de son revolver, il la frappa d'un grand coup de nerf de bœuf au visage, puis il lui remit le canon de son revolver sur la tempe comme elle persistait dans son silence, il lui dit : « Ton mari est mort, je te le montrerai ». L'interrogatoire dura encore une heure et demie en présence de la sœur de Madame Bernard. Elles furent enfermées toutes deux dans une étroite cellule durant 3 jours, attenante au bureau de Monange. Ceci leur permit d'entendre un interrogatoire d'une extrême violence, ou un homme qui devait appartenir au maquis d'Hercule était sommé d'en indiquer l'emplacement. Les deux femmes affirment que Raymond était déchaîné pendant que la personne arrêtée poussait des hurlements suivis de gémissements plaintifs, puis était conduit à la douche d'où elle sortait au bout d'une heure claquant des dents et paraissant épuisée. De là elle fut conduite à un autre étage.

Le 9 juillet 1944 Monange perquisitionne chez les époux Pradier avec quelques hommes dans l'espoir d'arrêter leur fils. Ils revinrent à plusieurs reprises sans trouver le jeune

homme qui avait rejoint le maquis. Ils firent main basse sur divers objets et sur une somme de 500 F. Un soir Monange menaça Madame Pradier en ces termes : « Si vous ne voulez pas me dire où est votre fils et bien je le tuerai et je viendrai vous dire Madame, j'ai tué votre fils ».

Le 6 juin 1944 Monange tenta d'arrêter Madame Gilles dont le fils et le mari avaient rejoint le maquis, il déclara à ses employés « Il me faut la patronne morte ou vivante », il visita les pièces, revolver au poing et brutalisa une servante. Il revint le surlendemain et porta des coups à une bonne qu'il fit rouler dans l'escalier.

À Périgueux, Monange voulut réquisitionner un gardien de la paix de service en ville afin de l'obliger à escorter un de ses détenus à la prison. Devant le refus de ce dernier, il le désarma, l'arrêta et ne le relâcha que sur l'intervention du brigadier de police qui échangea avec lui des propos assez vifs. Il concevait ainsi ses relations avec la police française, « Vous êtes tous à notre disposition et vous devez savoir que nous pouvons agir sur vous comme bon nous semble » Ce brigadier remarqua que Monange avait les mains pleines de sang, venant, paraît-il de corriger des nord-africains.

Le 10 août 1944 Monange rédige un rapport à l'intention du général Arndt, lui signalant la désagrégation de la légion nord-africaine par suite de nombreuses désertions.

Le retour de la "Soubrette"

Courant août 1944, Raymond a regagné Paris et reprit son petit commerce. Muni d'une fausse carte d'identité et de résistant, il se sent tranquille. Il est arrêté, pour ses activités de proxénète, le 31 octobre 1946, à son domicile par la

police. Il tente de faire usage de son arme et oppose une vive résistance aux agents chargés de l'arrêter. Il exhibe ses fausses cartes mais est incarcéré. Il sera condamné, le 3 janvier 1947, par le tribunal correctionnel de la Seine, à quatre mois d'emprisonnement pour port d'arme prohibée et rébellion. Au cours de sa détention, on découvre sa vraie identité ainsi que ses activités rue Lauriston. Dans l'attente de son procès, il est transféré à la prison de Fresnes où il retrouve son ami Abel Danos. Nul doute, pour moi, que pendant la période d'août 1944 à janvier 1947, Raymond n'ait participé en tant que complice aux exactions de la bande à Pierrot le fou. Tous ses amis en faisaient partie. Ce n'est qu'une hypothèse, je n'ai, à ce jour trouvé, aucun indice permettant de le confirmer.

Abel Danos a échappé à la prise de la bande Lafont-Bonny. Après s'être réfugiés en Italie en compagnie de Raymond Naudy, l'ex résistant, ils commettent deux hold-up sanglants, deux encaisseurs abattus, l'un à Milan, l'autre à Turin, dans les deux cas, pour des sommes dérisoires. Toutes les polices sont à leurs trousses. Au cours des poursuites, ils abattent quelques carabinieri. Traqués, ils réussissent, près de Vintimille, à affréter un petit bateau pour une promenade en mer. Après avoir exécuté le marin qui les accompagne, ils louvoient le long des côtes pour débarquer sur une plage déserte près de Menton. La chance n'est pas avec eux, une brigade de douane les intercepte. Au cours de la fusillade qui suit, Raymond Naudy est mortellement blessé ainsi que sa compagne qui faisait partie du voyage avec ses deux enfants. Abel et ses deux fils arrivent à s'échapper et rejoignent une planque à Nice. Abel fait appel à ses amis du milieu pour sortir de ce mauvais pas et revenir à Paris.

À Paris, on ne se bouscule pas pour prendre en charge cet ami encombrant qui s'est compromis avec la Gestapo et

qui est recherché pour meurtres par la police Italienne. Après bien des tergiversations, un volontaire, Eric Stark, petit truand Suisse est chargé de le remonter à Paris. Dans une ambulance, il parviendra sans encombre dans la capitale avec ses enfants. Dans le milieu, personne ne veut plus de lui, il survivra, désormais, de petits larcins minables. Au sommet de la déchéance il se fait prendre à la suite du cambriolage d'une chambre de bonne. Surpris en pleine action, par un voisin, il s'échappe poursuivi par les cris "Au voleur!". Il monte, en voltige sur la plate-forme d'un autobus, finalement il est maîtrisé par un pompier. Incarcéré il se retrouvera à Fresnes avec Raymond. Reconnu pour son appartenance au clan de Lafont-Bonny, il sera jugé en même temps que Raymond et tous deux inculpés d'intelligence avec l'ennemi. On oublie au passage ses meurtres et exactions de "Droit commun". Le procès a lieu du 13 au 17 mai 1949 devant la Cour de justice de la Seine. La cour rend son verdict: la mort pour Raymond et Abel, 20 ans de travaux forcés pour Paul Victor, un de leurs complices.

Ils sont transférés, à Fresnes, au quartier des condamnés à mort. Fers aux pieds, en uniforme de forçats, ils devront attendre l'exécution. L'avocate de Raymond, Yvette Pige choisit la stratégie de la demande de grâce. Charles Carboni, avocat d' Abel choisit celle de l' appel. Le recours en grâce de Raymond sera introduit le 27 juin 1949. L'arrêt concernant Danos est cassé par la cour d' Appel, le 4 mai 1950, la cour ordonne un supplément d'information. Le 24 février 1951, le Conseil supérieur de la Magistrature rend une décision de suspension, quant à l' exécution de Monange; les faits qui lui sont reprochés étants liés au supplément d'information concernant Danos, elle est reportée. En janvier 1951, l' assistante sociale de la prison de Fresnes est intervenue auprès du juge de l'application des peines. Elle demande un

meilleur régime de détention pour Danos et Monange, qui depuis deux ans et demi portent les chaînes et ne peuvent plus "cantiner", ils demandent une nourriture améliorée comme auparavant.

Le 30 mai 1951, le commissaire Chenevier signale par une note au directeur de la prison de Fresnes, qu'il a eu vent d'un projet d'évasion de Danos et Monange. Un revolver serait déjà en leur possession, un autre devrait leur parvenir rapidement. Danos, poursuivi par plusieurs parquets pour assassinats et vols, est un spécialiste de l' évasion, il s' est déjà évadé deux fois et dispose de soutiens dans le milieu. Le 17 décembre 1951, le directeur de la prison de Fresnes signale au juge de l' application des peines que Raymond a cessé une grève de la faim entamée le 6 décembre, pour revendiquer de meilleures conditions de détention (courageux mais pas téméraire!).

Le 27 février 1952, Vincent Auriol, Président de la République, qui a eu à connaître des méthodes de la rue Lauriston, refuse la grâce. Entre temps la cour d' Appel a confirmé le jugement concernant Abel Danos. Le 14 mars 1952, à 7 heures du matin, Abel Danos et Raymond Monange on quitté la prison de Fresnes, ils arrivent au fort de Montrouge. Quelques minutes plus tard, attachés au poteau d'exécution, ils tombent sous les salves. La justice est passée. Partisan convaincu de l' abolition de la peine de mort, cette histoire ne fait que me renforcer dans mes convictions, la peine de mort n'est pas dissuasive, sa crainte éventuelle n'a pas freiné ni les uns ni les autres. Les trois ans passés à l' attendre par Monange et Danos ont été, certainement, plus pénibles que la délivrance des balles.

Le destin des collègues de Raymond

À la suite de l'avance des troupes alliées, le 93 de rue Lauriston a commencé un repli stratégique. Joanovici a rapatrié les armes de la Brigade Nord-Africaine, il a déjà un pied dans la résistance, jadis lié au Komintern, il a conservé des contacts avec des éléments résistants de la police française. Depuis déjà quelque temps, il joue un double jeu. Il s'est rapproché d'un mouvement appelé "Honneur de la police", proche du FTP de Charles Tillon. Les armes de la Brigade Nord-Africaine sont entreposées quai de Seine à Neuilly, celles-ci sont miraculeusement récupérées par "Honneur de la police". Elles seront judicieusement utilisées lors de la libération de Paris. Lafont-Bonny et sa bande ont quitté le navire, ils se sont réfugiés avec leurs familles, dans une ferme près de Bazoches en Seine et Marne. Joanovici les a dénoncés à la police, ils sont arrêtés et incarcérés.

Avant de fuir, le 18 juillet 1944, Lafont a confié, le trésor de la rue Lauriston estimé à environ 150 millions d'euros actuels à trois de ses Hommes : Joseph Ricord, Jules Ménard et Jacques Herbert. Une fortune fantastique composée d'œuvres d'art, de Bijoux, de lingots d'or et d'argent, de liquidités, la partie émergée de l'iceberg qui a été conservée, quote-part du pillage de l'économie nationale, dette de guerre et fruit du marché noir organisé pour le compte des "Bureaux d'achats d'Otto".

Le butin est transporté le lendemain, à l'aube, à bord de trois Citroën noires conduites par les trois Hommes, vers l'Espagne. Elles atteignent Hendaye où l'on perd leur trace. En mars 1944, on retrouve Jules Ménard, assassiné à New York dans le Bronx ; en janvier 1949, c'est le tour de Jacques Herbert, mitraillé dans une boîte de Mexico. Dans les

deux cas, une constante, la présence de Joseph Ricord. En Amérique du sud, havre de paix pour les nazis et collaborateurs de tout poil, de Buenos-Aires à Caracas en passant par le Paraguay, Joseph Ricord, de réseau de prostitution en boîtes de nuit, va faire fructifier son capital. Mais ce n' est pas suffisant, Joseph Ricord se lance dans la drogue. En 1972, le chiffre d'affaire du réseau Ricord est évalué à environ deux milliards d'euros par an. À la suite des pressions des Etats-Unis sur le Paraguay, Ricord est extradé aux Etats-Unis et condamné le 29 janvier 1973 à vingt ans de prison. L' argent de la Gestapo a financé le trafic de l'héroïne et de la cocaïne.

Parmi la Bande de Lafont, il faut signaler le destin de Georges Boucheseiche, alias "Le gros" ; arrêté avec Lafont, il s' en tirera avec quelques mois de prison. Après un passage dans la Bande de " Pierrot le fou ", il entrera dans les services de " Barbouzes ». Il participera à l'enlèvement de l'ex colonel Argoud de l'OAS puis à celui de "Mehdi Ben Barka", leader nationaliste Marocain qui sera assassiné à son domicile. Après cet exploit, il se réfugiera au Maroc où il mourra mystérieusement dans le sillage du général Oufkir.

Lafont, Bonny et sa bande ont été arrêtés sur la dénonciation de Joanovici. Ils sont jugés par la cour de justice de la Seine du 1^{er} au 11 décembre 1944. Lafont assume ses actions, il affiche une suprême indifférence et cherche à innocenter ses comparses. Bonny montre beaucoup plus de lâcheté, il cite les noms de plus de mille personnes qui auraient été impliquées dans les " affaires " de la rue Lauriston. Ces révélations créent un vent de panique dans le " Tout-Paris", politique et affairiste. Il cherche à minimiser, lui l'intellectuel de la bande, ses responsabilités.

La cour ne sera pas dupe, Lafont, Bonny et quelques autres sont condamnés à mort. Le 26 décembre 1944, à 10

Heures, au fort de Montrouge, Bonny se traîne jusqu'au poteau d'exécution, avec deux de ses complices, Hare et Delval. Ils seront victimes de la première salve. Lafont suit pour la deuxième fournée, en compagnie de Villaplana, Engel, Pagnon et Claire, il apostrophe le prêtre venu lui donner l'absolution : " Alors Père tu viens me donner mon passeport pour le paradis ? Inutile je n' irai pas ! D'ailleurs mes amis n'y sont pas et je n'aime pas la solitude". À son avocate maître Drieu qui a plaidé pour lui aux côtés de maître Floriot, il déclare: " Je ne regrette rien, Madame, quatre années au milieu des orchidées, des dahlias, des Bentley, ça se paie, j' ai vécu dix fois plus vite, voilà tout" Il refuse de se laisser bander les yeux, cigarette au bec, il tombe à 9 Heures 50 sous les balles. Le fabuleux trésor qu' il avait mis de côté pour ses vieux jours ne lui a servi à rien. Les coffres-forts n'ont jamais suivi les cercueils.

Jo Attia est un cas un peu spécial, allergique aux Allemands, il n' entrera pas dans la bande de la rue Lauriston. Malgré les sollicitations de Pierre Loutrel, ancien comme lui des " Bats'd' Afs », toujours truand, il alterne cambriolages et actions pour la résistance. Il participe même à des passages de Juifs et de patriotes en zone libre ou en Espagne. Rue Lauriston, Lafont n' apprécie guère ces actions, pas dignes d'un truand. Toutefois, il rencontre Attia, et lui offre de l'engager dans la " Carlingue". Il lui fait miroiter ce qu'il pourrait tirer de cette entrée: beaucoup d' argent et de considération. Pour toute réponse, Attia lui lâche le mot de Cambronne. Le 16 mars 1944, il est arrêté par les Allemands et conduit rue Lauriston. Torturé par Lafont et Bonny, il reste inébranlable, Lafont donne l'ordre de l'abattre, il ne devra son salut qu'a l' intervention de Danos. Il est remis aux Allemands qui, le 15 août 1943, le déporteront au camp de Mauthausen. Il y aura une conduite exemplaire, sauvant des

déportés juifs, organisant des évasions dont la sienne.

Abel Danos est un gros calibre du grand banditisme. Dès 1940, il participe à un vol de 100 kg d'or à Marseille. En février 1941, deux convoyeurs du Crédit industriel et commercial sont attaqués par quatre bandits dont Abel Danos et Emile Buisson, futur " Ennemi public n° 1". Le butin est de 630000 euros. Ils sont arrêtés peu après par le Commissaire Chenevier auquel ils déclarent travailler pour la résistance. Renseignements pris auprès du commissaire Clément, de la Défense du territoire, la prétention est confirmée. Chenevier reste sur ses positions, ils sont incarcérés. De sa cellule, Danos offre ses services au chef de la Gestapo. Le " Mammouth " passe illico de la résistance à la Gestapo, il va rejoindre l' équipe Lafont.

Le gang des tractions avant

Pierre Loutrel, dit "Pierrot le fou", défraiera la chronique surtout après la libération sous le titre de chef du "Gang des tractions avant". déjà impliqué dans le grand banditisme en 1940, il entre à la Gestapo de l'Avenue Foch dès 1942. Il collaborera, avec zèle aux actions de ses collègues de la rue Lauriston. En mars 1944, il fait la connaissance, rue Lauriston du commissaire Sicard, vrai résistant infiltré. Fort de ces informations, cherchant à se dédouaner, il va fréquenter les milieux du maquis dans la région de Toulouse. Il a abattu un membre de la Gestapo de Toulouse, Jean Cavalerie, pour protéger le colonel Rémy, chef du réseau Morhange. Il vient de passer, brillamment son examen d'entrée dans la résistance. Il est tellement apprécié qu' il est nommé lieutenant des FFI, sous le nom de "Pierre

d'Héricourt". Il va poursuivre les infâmes collabos. Il s' est assuré le concours de deux hommes sûrs, Henri Feufeu dit "Riton le tatoué", ancien de la rue Lauriston et Raymond Naudy, issu de la résistance. L'équipe se livre à de telles exactions dans la région de Toulouse, qu'elle est arrêtée à un barrage de Gendarmerie. Protégés par le " S.D.E.C.E", les services secrets français, ils sont relâchés. Pierre Loutrel rejoint Paris, il y rencontre Jo Attia rentré de camp de déportation et Georges Boucheseiche, Abel Danos va les rejoindre et constituer le " Gang des tractions avant " avec Henri Feufeu et Raymond Naudy.

Durant l'année 1946, ils opèrent en 15 CV Citroën, des coups minutieusement préparés. Le 7 février 1946, attaque du Crédit Lyonnais, avenue Parmentier, 530000 euros se sont évanouis. Le 11 février suivant, ils volent un sac postal en gare de Lyon, butin, 1,2 millions d'euros. Le 28 mai, ils attaquent un encaisseur à Aix en Provence, 27000 euros actuels dans l' escarcelle. Le 8 juin, ils forcent un coffre-fort à Cagnes, 18 mille euros. Le 1er juillet, ils attaquent la chambre forte de l'hôtel des postes de Nice, 2 millions d'euros sont dérobés en une minute trente-cinq. Le 24 août, ils attaquent un fourgon postal, rue de Maubeuge et emportent 450000 euros actuels. La police est sur les dents, le commissaire Borniche enrage. Suite à l'information d'un indicateur, la bande est repérée à l'auberge des Marronniers à Champigny. Les forces de l'ordre se déploient. Tous les membres vont s' envoler en catastrophe. La bande vit grand train, il faut reconstituer la cagnotte. Le 6 novembre 1946, vers 19 Heures, la bijouterie Sérafián, 36 rue Boissiere, est cernée par le gang. Pierrot le fou est entré et a choisi plusieurs montres, en guise de portefeuille il sort son gros calibre et déclare: " Je suis Pierrot le fou, je vais vous buter tous les deux". Loutrel abat Monsieur Sérafián, assomme d'un

coup de crosse son épouse et prend la fuite.

Dans son auto, il range son calibre dans sa ceinture, il a déjà bien bu. Pierrot boit beaucoup, le geste est peu sûr, un bouton accroche la gâchette et le coup part. La balle a traversé l'abdomen et le sang coule à flots. On l'emmène dans la clinique Diderot, avenue Daumesnil, sous un faux nom, et un faux prétexte, un accident de chasse. Quatre jours plus tard, il est considéré comme perdu, le soir même, trois hommes vêtus de blouses blanches, Attia, Boucheseiche et Danos l'emmènent sur une civière. Il mourra pendant le transfert. Ses amis décident de l'enterrer de façon chrétienne, dans l'Ile de Gillet, près de Limay. " Pierrot le fou », mort et enterré anonyme, continuera de défrayer la chronique durant quelques années. Bien des truands lui feront porter le chapeau.

Epilogue

De Chirac à Caracas, via le Québec, le Brésil, le Maroc, les Etats-Unis et la Chine.

Issus de leur Corrèze natale, bien des Monange ont quitté le pays. Outre Annie, qui coule des jours heureux à Caracas, son cousin Jean, mon homonyme, s'est installé au Québec en 1965. Suzanne Monange son épouse d'origine canadienne y écrit.

Jean-Pierre Monange, descendant de la branche des scieurs de long est né dans le Jura. Après avoir fait l'école des Beaux-Arts et l'École supérieure de design, il s'expatrie au Moyen Orient, en Afrique, aux Caraïbes, puis s'installe à Sao Paulo au Brésil, de 1981 à 1985, où il développe son activité d'artiste peintre. De retour à Paris, il ouvre un atelier à Garches, actuellement à Cagnes sur Mer . Sa peinture commence à être reconnue, il en vit.

<http://www.jpmonange.com>
"jpmonange@wanadoo.fr"

Robert Monange, un de mes cousins éloignés, maintenant retraité, a été un journaliste connu. Il a vécu quelques années au Maroc, puis est revenu à Paris, où il a pigé à "L' Aurore", puis au "Figaro". Critique de cinéma, il a fréquenté beaucoup d'artistes. D'ailleurs, sa fille, Annie Monange est devenue comédienne; elle a tourné dans plusieurs films, dont "Cet obscur objet du désir" de Luis Buñel et dans quelques dramatiques de télévision.

Aryelle Monange, autre cousine, elle aussi journaliste, vit aux Etats-Unis, ou elle assure entre autres un rôle de correspondante de "France 2" .

Olivier Monange est avocat d'affaire. Il est établi à Pékin pour le compte d'un grand cabinet parisien.

Comme on le voit, la famille Monange partie de son hameau natal a essaimé dans toute la France et dans le vaste monde. Mais n'est-ce pas le cas de bien d'autres familles, la vôtre peut-être ?

Notes de l'auteur

Genèse d'une école célèbre de Clermont-Ferrand

L'Institut Monanges

Jean Baptiste II Monange est né en 1760 à Chirac, il est le descendant direct de François Monange né en 1633 à Monange (hameau sis sur la commune de Sérandon), lettré, membre de la Confrérie de Sainte Radégonde (patronne de Sérandon). Jean Baptiste II à l'inverse de beaucoup d'autres de ses cousins a du bien, il vit de ses terres, et de ses métayers, c'est un bourgeois rural. Son frère aîné, Jean Baptiste I est, lui, déjà établi notaire Royal à Neuvic. Il épouse très jeune Marie Dellestable, les Dellestable sont une vieille famille de notables de Neuvic, apparentés à la famille de Bort, tous plus ou moins médecins ou notaires. De leur union naît Estienne en 1778, Jean Baptiste II, son père a 18 ans, la naissance a sans doute précipité les choses. Estienne, qui est fils unique hérite de son oncle Jean Baptiste I qui meurt sans descendant. Estienne a le statut de "propriétaire lettré", il épouse Antoinette Chauvet à 17 ans en 1795 à Neuvic. La famille a émigré de Chirac à Neuvic et habite place du marché face à l'hôtel Saint-Mexant appartenant aux Dupuy de Marquès, c'est plus conforme à son statut.

Estienne et Antoinette auront cinq enfants parmi lesquels trois reprendront le flambeau. Le secrétaire préposé aux registres d'état civil, malhabile ou facétieux en profitera, est-ce dû au nombre ?, pour

ajouter un "s" au patronyme, ces Monange sont devenus Monanges.

La seule fille, Marie, née en 1800, épouse en 1828 à Neuvic, Martin Rigal, fils d'autre notaire de la ville. A cette époque il y a presque plus de notaires que d'estaminets. Le contrat de mariage montre déjà une fortune bien assise, la dot de Marie est confortable, le père Rigal loge et nourrit les mariés et cédera son étude à son fils. Leur fils Jean Antoine Rigal reprendra l'étude de Neuvic de 1856 à 1861.

Le cadet Jean-Baptiste marié à Éléonore Dubernard sera marchand tout en étant lettré, il n'y a pas de cancre dans la famille. J'ai gardé Jean Arnaud pour la bonne bouche c'est la plaque tournante de la suite.

Jean Arnaud Monanges, le petit "Talleyrand" de Neuvic

Jean Arnaud le "meilleur fils" va être un virtuose de la veste réversible. Après s'être installé notaire Royal à Neuvic et jeté sa gourme, il épouse en 1829 à Ussel, Marie Victorine Isida Forsse, elle a 19 ans lui 29. Les Forsse sont une vieille famille de militaires et de gens de robe d'Ussel. Le père d'Isida est, à l'époque Capitaine, commandant de Gendarmerie. Les Dellestable et Rigal lui faisant un peu d'ombre il ouvre une étude notariale à Ussel. Il est notaire Royal jusqu'en juillet 1830, avocat durant cette révolution, puis de nouveau notaire Royal sous Louis-Philippe, sentant venir de nouveau la révolution il part pour Clermont-Ferrand en 1847. Il s'inscrit au barreau, il devient magistrat durant la révolution de 1848 puis sous le second Empire. Il meurt en 1864 âgé de 65 ans à Clermont-Ferrand. Il a assuré la descendance, Marie Victorine lui aura donné huit enfants. Nous n'en retiendrons que cinq,

Marie Léontine, Estienne Gabriel, Emmanuel Antoine, Pierre Marie et Arnaud Nicias.

Marie Léontine fondatrice de l'institut Monanges

L'aînée des cinq, Marie Léontine, dès 1847, à l'âge de seize ans, devient collaboratrice de Madame de Laperrière directrice de la pension Sainte-Cécile de Clermont-Ferrand. En 1855 elle en prend la direction, tout le gratin Clermontois y fait ses humanités. Après les lois Jules Ferry elle devient directrice d'une annexe de l'école normale de filles du Puy-de-Dôme. Lassée de cet enseignement ouvert à tous elle démissionne en 1899 et vit de ses rentes. En 1904, Mère Marie-Adèle, Supérieure Générale de la Miséricorde, fait appel à elle pour diriger l'école Saint-Joseph, afin de la maintenir ouverte malgré la loi de 1904 qui interdit l'enseignement aux congrégationnistes. En octobre 1904 elle crée l'Institution qui portera désormais son nom et qui existe encore actuellement sous le nom "Institut Monanges". Avant de mourir en 1913, elle placera l'école sous le patronage de Sainte-Cécile, ce qui prouve qu'elle connaissait bien la musique. Son frère Pierre Marie, de sept ans son cadet fera des études de médecine à Clermont. Mais, charité mal ordonnée, il mourra d'une mauvaise grippe, à vingt-deux ans avant de savoir pourquoi, elle priera bien pour lui.

Du barreau à la politique Estienne Gabriel

Estienne Gabriel Antoine Monanges est né en 1836 à Ussel chez ses parents 148 boulevard de Courtais, après de brillantes études de droit il

s'inscrit au barreau de Clermont en 1860, il opte pour la Magistrature et devient substitut à Ambert puis il est nommé à Montluçon premier substitut. Il devient Procureur Impérial à Gannat. En 1868 il épouse à Montluçon Marie Fanny Pain, fille de Jean Commissaire-Priseur en cette ville. Elle est très bien dotée, fille unique héritière de l'étude de son père. Ils auront un enfant Jean Gabriel Maurice qui sera avocat à Montluçon comme son père. Celui-ci est révoqué de son poste de Procureur Impérial lors de la chute de l'empire en 1870. Qu'à cela ne tienne, il se réinscrit au barreau de Montluçon et se fait même élire Bâtonnier plusieurs fois, c'est un excellent poste pour embrasser une carrière politique. Il devient maire de Montluçon en 1874, il le restera jusqu'en 1877. Toujours Bâtonnier, il présidera le bureau de l'assistance judiciaire et fondera l'école libre des frères à Montluçon avant de mourir en 1917 à 80 ans.

La haute administration, Emmanuel Antoine et Arnaud Nicias

Emmanuel Antoine et son frère Arnaud Nicias vont mener des carrières parallèles, tous deux licenciés en droit, il ne vont pas opter pour la robe mais pour la haute fonction publique. Le premier sera percepteur tout d'abord à Veyre-Monton puis à Montaigut en Combraille et enfin à Clermont-Ferrand. Le second, son cadet, débutera sa carrière comme vérificateur dans l'enregistrement à Saint-Lo en 1876, puis deviendra Inspecteur de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Paris avant de finir son périple à Clermont-Ferrand comme Conservateur des Hypothèques. Tous deux feront de riches mariages.

Emmanuel Antoine, lui avait épousé en 1876 Marguerite Angéline Grimardias fille de Marie Anne

Joséphine Goutay des Bordes, elle même descendante de la famille Tardif de Saint Pardoux par sa mère. Le père de Marguerite Angéline, Jacques Marie Joseph était notaire à Maringues et lui laissait une grosse fortune. En sus des biens, les particules des épouses sonnaient bien aux oreilles.

Arnaud Nicias épousera en 1881 Antoinette Barghon-Raynaud fille d'un riche propriétaire de Tallende, celle-ci apportera dans la corbeille une dot de deux cent dix mille francs de l'époque (soit environ près de quatre millions de nos francs actuels), lui se contentant des 36000 francs correspondants à sa part d'héritage de Jean Arnaud.

De ce mariage Arnaud Nicias aura deux enfants, Antoinette et Jean. Il faut dire que pendant son séjour parisien de 1881 à 1888, il mènera grande vie, laissant son épouse à Tallende élever sa progéniture. Assagi, quand il rentrera il mènera, vu sa position, une vie bien bourgeoise et dévouée. Il sera Président de la Caisse d'épargne de Clermont, trésorier de l'œuvre des fourneaux économiques, et dévotement conseiller pastoral de l'église Saint-Genès des Carmes puis vice-président de l'association des anciens élèves du petit séminaire de Clermont, mais il mourra, comme tout le monde, en 1910. Sa fille aînée Antoinette Marie épousera en 1914 Charles Pierre Tommy-Martin, militaire, qui sera Chef de bataillon et Chevalier de la Légion d'Honneur. Jean, le cadet sera lui aussi un grand militaire, aussi Chef de bataillon et Chevalier de la Légion d'Honneur. Très porté sur le jeu il mourra en 1954 presque ruiné à Tallende. Leurs maisons réciproques existent toujours, à Tallende, à quelques kilomètres de chez moi, moi qui ignorait tout de leur existence il y a quelques mois.

Emmanuel Antoine aura quatre enfants Anne-Marie, Gabriel Léon Pierre, Antoine Jean et Paul Marie Jacques.

Anne-Marie épouse en 1898 Gustave Grilhot, il est Directeur de l'enregistrement à Paris, déjà Chevalier de la Légion d'Honneur à 31 ans, chef de son oncle Arnaud Nicias, sa mère est Caroline de Hallet. Gabriel Léon Pierre sera prêtre, professeur à l'école privée Massillon à Clermont-Ferrand. Paul Marie Jacques n'a pas fait parler de lui, il meurt en 1945 à 59 ans.

Antoine Jean part à Paris, il y épousera Marguerite de Hallet en 1905, elle est la fille de Joséphine Louise de Hallet et de père inconnu. Cette dernière est venue accoucher en catimini à Reims alors qu'elle habitait Sedan, bizarre ! D'autant que la famille de Hallet est déjà alliée aux Monanges par Anne-Marie, sœur d'Antoine Jean. Antoine Jean est devenu agent de change, il réside rue de Florence à Paris. De cette union naîtront, Louise qui épousera Alain Dorémieux puis Jacques de Rigaud de Vaudreille, et Bernard Emmanuel.

Bernard Emmanuel reprendra le métier de son père, il sera agent de change à l'étude Schelcher de Paris. Ayant épousé Marianne Merlin en 1937, il mourra prématurément à 34 ans en 1945, laissant deux enfants, un garçon et une fille à sa veuve. Dominique l'aîné et Marie-Pierre sa sœur vivent actuellement tous les deux en région parisienne.

Les Monange cordonniers du Jura

Quelques-uns le furent tel mon ancêtre François Monange. Il était né à Latronche en 1846 et par une filière que j'ignore encore, il passa plusieurs fois à Arbois avant de s'y établir en 1866, auparavant il était revenu au pays pour y épouser en 1865 Delphine Pradelle à Latronche, il est plus facile d'être deux pour démarrer un commerce, l'homme à l'atelier et sur les routes, l'épouse à l'échoppe et au ménage. Il louèrent une échoppe 22 grande rue ou ils firent commerce de la cordonnerie et de la réparation et la vente des parapluies d'Aurillac. Il y avait du travail c'était la fin des "baleines" en fanons, ils étaient quasi introuvables et le début des tringles en bois armé de laiton. Une fille Rose Eugénie naquit en 1868 de cette union mais Delphine mal remise de ses couches décéda en 1871. François fut un peu dérouté et pris une échoppe plus petite 17 rue Dessous. Il retourna au pays pour reprendre épouse à Latronche en 1873, l'heureuse élue s'appelait Catherine Breuil ils reprirent le commerce. Sa réussite courut la campagne au pays si bien qu'un autre François Monange s'y installa. Il était né à Sérandon en 1868 fils de Jean maire de Sérandon après un passé de cordonnier ambulancier il s'installa 17 rue Mercière en plein centre avec son épouse Marie Borde qui tint boutique avec lui.

Il faut noter que Rose Eugénie dont j'ai parlé plus haut épousa en 1837 à Latronche François Valibus de Lamazière-Basse cordonnier lui aussi qui s'installera à Morbier dans le Haut-Jura.

J'ai aussi rencontré à Besançon Marie-Louise Monanges qui du haut (elle est toute menue) de ses quatre-vingt-douze ans raconte ses souvenirs avec

une vivacité de corps et d'esprit que l'on en a envie de finir tous Jeanne Calmant.

Marie-Louise Compagnon a épousé en 1928 Paul Monanges né à Quingey en 1905. Comment était-il arrivé là ? Son grand-père Antoine Monange était en 1860 cocher au Château de Marèges situé sur le coteau est de la Dordogne, il en devint intendant en 1871, ce qui explique qu'il n'ait pas grossi la troupe des cochers émigrés à Paris. Il se remaria, après le décès de sa première épouse Marie Roussange, en 1871 avec Marguerite Mazeiras elle-même cuisinière au Château. Jean Monanges, futur beau-père de Marie-Louise fut leur dernier enfant, il naquit donc à Chirac en 1879. Il était le cadet des six enfants d'Antoine, fouette cocher ! . Notons au passage que le premier époux de Marguerite, Jean Monange, de Liginac, décédé à vingt-cinq ans avait été vitrier ambulancier.

Donc Jean Monanges, le cadet, émigra comme cordonnier ambulancier dans le Jura. Il fut ouvrier cordonnier sédentaire tout d'abord à Arc & Senans, puis à la cordonnerie Dody à Quingey dans le Doubs. Il fut tellement habile, à tous points de vue, qu'il épousa la fille du patron Jeanne Marie Dody en 1905. Ils eurent un fils Paul Monanges, né aussitôt, qui grandit dans la cordonnerie materno-paternelle. Il se maria en 1928 avec Marie-Louise et un peu fatigués du cuir et du tanin ils ouvrirent une épicerie à Quingey l'année de leur mariage. Paul meurt prématurément en 1941, il laisse à sa veuve son commerce et deux garçons, Jean âgé de onze ans et René de huit ans. Nous sommes en pleine guerre, il faut survivre, courageusement Marie-Louise va tout assumer, l'épicerie, les tournées dans la vieille camionnette, l'éducation des garçons et même la continuation des passages clandestins de l'autre côté de la ligne de démarcation, au péril de sa vie. Elle estimait de son devoir de continuer cette action

entreprise par son Paul. Les enfants grandissent et elle soigne leur éducation, l'aîné sera Chef de Clinique à l'hôpital public de Besançon, le cadet comptable. Quelques années plus tard Marie-Louise achète une boutique dans le centre de Besançon où René le cadet, bien formé par ses études de comptable, tiendra un commerce de machines à coudre et d'électroménager. Marie-Louise qui a gardé toute sa vitalité y vient chaque après-midi tenir la caisse et discuter avec ses connaissances. J'ai besoin de voir du monde m'a t'elle dit. Elle reste aussi une excellent ménagère à en juger par l'excellent repas qu'elle nous avait préparé lors de notre visite. Elle aimait tellement son Paul qu'elle s'est complètement identifiée à la famille Monange.

Un exemple la dynastie Vaux

Les cordonniers marchands de parapluie

Comment ne pas parler de la dynastie de Pierre Vaux inséparable des parapluies de Saint-Claude. Vaux, mauvais élève de la classe de Palisse, il est aujourd'hui le premier, ou presque, comme dit Degrenne. Baptiste Vaux est petit paysan à Palisse en 1880 il a épousé Marie Groslier en 1880 et ils ont de nombreux enfants. Pierre un de leurs fils né en 1892 à Palisse est paysan lui aussi, marié en 1919 à Joséphine Terreygol il vivote et ronge son frein. Un oncle de son épouse un certain Beynette est, lui, bien établi à Bourg-en-Bresse où il vend et fabrique des parapluies il est bien assis et fortuné. Il prévient Pierre son neveu qu'il y a à Saint-Claude dans le Haut-Jura une boutique de parapluies à vendre. Pierre hésite comment faire sans argent les banquiers ne lui prêteront pas à lui un petit paysan. La solidarité Corrézienne va jouer une fois de plus Beynette va prêter à Pierre les fonds pour acheter la boutique et le matériel à charge pour Pierre de vendre ses parapluies et ses chaussures, en sus des parapluies Beynette a établi une filière cuir et tannerie avec le Cantal, et une filière soulier avec Romans. Pierre démarre en 1920 et cela marche fort, très fort, quelques années plus tard il achète une seconde boutique dans l'une la cordonnerie et les chaussures dans l'autre les parapluies et la maroquinerie. Pierre qui mène grande vie meurt

dans un accident d'auto en 1932, il roulait à brides abattues dans son auto, loupe un virage et s'écrase dans un ravin. C'est la catastrophe, son épouse Joséphine est seule pour gérer son affaire leur fils Pierre, né en 1926 n'a que six ans ! Joséphine avec beaucoup de courage s'y attèle et réussit fort bien, elle rachète même en 1936 un ensemble de maison 26 rue du pré en plein centre ville. Pierre se marie en 1948 et démarre la fabrication de parapluies dans une ancienne imprimerie rue du Collège, tout à côté. Il a trois ouvriers, tout est manuel, on fait du parapluie sur mesure et à la demande, Pierre assure la gestion et la vente en gros il sillonne le département et engrange les commandes. Elles affluent du département et d'ailleurs, les femmes mère et épouse tiennent les deux boutiques, on est fabricant, grossiste et détaillant une vraie entreprise intégrée. Le succès est tel qu'il faut investir dans un matériel mécanique, il sera fourni par l'autre fabricant et ami originaire lui aussi de Corrèze Neyrat d'Autun et de Châlons-sur-Saône. Il faut s'agrandir ce sera fait rue Voltaire en 1976, le matériel est installé, la production a décuplé, il faudra embaucher. Il faut de nouveau pousser les murs un nouveau bâtiment de 2500 m² est construit dans la zone du réseau commercial sur la route de Lons-le-Saulnier en 1988. L'entreprise Pierre Vaux est devenue une des quatre plus importantes de l'hexagone et peut-être d'Europe trois cent mille parapluies, dont un bon tiers de luxe sortent de l'usine de Saint-Claude.

J'ai rencontré récemment Pierre Vaux que la réussite n'a pas affecté, c'est un homme charmant et affable qui est resté simple comme les gens du "pays", d'ailleurs il en parle avec de tels accents que s'en est émouvant.

La Pêche et moi, une vieille passion

Du goujon au Marlin bleu

Tout a débuté lorsque qu'à dix ans j'accompagnai mon grand-père sur les bords de l'Armançon, en Bourgogne à la traque du goujon. A cette époque l'eau n'était pas infestée par les nitrates, les joncs envahissaient la rivière et les poissons étaient nombreux à nager dans l'eau claire et bruisante. Mon grand-père passait plus de temps à démêler ma ligne qu'à pêcher lui-même, mais c'est lui qui m'a filé le virus.

Quelques années plus tard, ayant épuisé toutes les formes de pêche en eau douce, je découvris à la faveur d'un voyage en Irlande les délices de la pêche en mer. Il faut dire que j'étais bien amariné suite à un séjour de 28 mois dans la marine durant mon service militaire. Cette pêche fut fabuleuse, lieux, linges, raies, maquereaux abondaient, c'est là que j'appris les vertus du "Catch and release" En effet on ne gardait que ce que l'on pouvait manger, le reste était soigneusement remis à l'eau. Le requin peau bleue était absent ce fut pour une autre fois. Je suis retourné plusieurs fois en Irlande et j'ai pu me mesurer cette fois au fameux peau bleue, mon plus gros pris et relâché pesait ses 80 lbs.

Puis ce furent les pêches en Afrique, Sénégal plusieurs fois, Guinée Bissau, Sierra Léone, îles

du Cap Vert et la découverte des poissons tropicaux : carangues, barracudas, carpes rouges, wahoos, otholites, thons jaunes et autres poissons des eaux chaudes. Manquait à ma culture halieutique le fameux marlin bleu rêve de tous les pêcheurs de gros. Au cours de plusieurs séjours en Guadeloupe j'eus l'occasion d'en combattre quelques uns dont un de 384 lbs.

Venir à bout d'un tel poisson avec du fil de 50 lbs, au bout de deux heures de combat est épuisant, avec ses cabrioles hors de l'eau, ses départs de 500 mètres à toute allure, le frein du moulinet qu'il faut refroidir à grands coups de seau d'eau, le cliquet qui hurle sous les rûchs, c'est vraiment un combat et on est fier quand le poisson vaincu arrive le long du bord avec ses reflets bleutés magnifiques. Après l'avoir mesuré, pesé, on le remet délicatement à l'eau après l'avoir laissé se réoxygéner et il disparaît dans un grand coup de queue, bon pour un prochain combat où il sera encore plus rusé et plus instruit des manœuvres de son prédateur.

Bon j'en ai terminé avec les marlins, maintenant j'aimerais bien faire connaissance avec l'espadon voilier dit " Sailfish " certes de taille plus modeste (60 à 80 lbs) mais combattant valeureux avec du fil de 20 lbs et roi de la cabriole, toute voile dehors dans ses sauts fabuleux.

On peut toujours rêver !!!

L'auteur

L'auteur dispose de fichiers informatiques de la généalogie des Monange.

Voir:

<http://jean.monange.free.fr/heredis/accueil.html>

et:

<http://gw.geneanet.org/index.php3?b=monange>

Jean Monange

2 route de la Sauvetat 63730 Plauzat France

"jean-rene-m@wanadoo.fr"

"jean.monange@tiscali.fr"

"mjean2@mac.com"

Visitez ses sites:

<http://jean.monange.chez.tiscali.fr/>

<http://perso.wanadoo.fr/Jean.Monange/>

©Tous droits réservés Mars 2005

Bibliographie

Grégory Auda, *Les Belles années du Milieu 1940-1944*, Éditions Michalon, 2002, 21 €.

Jacques Delarue, *Histoire de la Gestapo*, Fayard, Paris, 1996.

Jacques Delarue, *Trafics et crimes sous l'occupation*, Fayard, 1968.

Historia spécial N° 31, *Collaboration et collaborateurs*, Tallandier, Paris, 1994.

Bruno Kartheuser, *Les pendaisons de Tulle 9 juin 1944*, Éditions Krautgarten orte, 2004 (disponible librairie D. Trarieux 19000 Tulle 0555200259, 40 € + frais envoi).

Christian Marchi, *Le Cantal autrefois*, Horvath, Écully, 1990

Masson de Saint-Félix, *En zigzag à travers le canton de Neuvic*, Les Monédières, Paris, 1990.

Jean Monange, *La Saga des Monange*, Monange éditeur, 1998 (2 route de la Sauvetat 63730 Plauzat 17 € franco).

James Sarazin, *M. . . comme milieu*, Alain Moreau, Paris, 1978.

Pierre Trouillé, *Journal d'un préfet pendant l'occupation*, Corrèze 1944.

Composé, mis en page et corrigé par l'auteur

©Tous droits réservés Mars 2005